

Exercice 2022

Alimentation Couche-Tard inc.

États financiers consolidés

24 avril 2022

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ...	3
Rapports de l'auditeur indépendant.....	4
États des résultats consolidés	8
États du résultat global consolidés	9
États de la variation des capitaux propres consolidés	10
États des flux de trésorerie consolidés	11
Bilans consolidés	12
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	13



Rapport de la direction

Les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la société.

Le conseil d'administration est responsable d'approuver les états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs indépendants, a révisé les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021 ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le 28 juin 2022

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction d'Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 24 avril 2022. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework (2013)*, qui a été élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, l'évaluation de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de l'efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions sur cette évaluation. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont exposées au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédures. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 24 avril 2022.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société en nom collectif de comptables professionnels agréés, a audité l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. au 24 avril 2022 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 28 juin 2022

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Président et
chef de la direction

/s/ Claude Tessier

Claude Tessier
Chef de la direction financière

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales (collectivement, la « société ») au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société, qui comprennent :

- Les états des résultats consolidés pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021;
- Les états du résultat global consolidés pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021;
- Les états de la variation des capitaux propres consolidés pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021;
- Les états des flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021;
- Les bilans consolidés au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021;
- Les notes complémentaires aux états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Autre point – audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 24 avril 2022 conformément aux normes énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Certification* pour l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) et délivré un rapport daté du 28 juin 2022.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sonia Boisvert.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 28 juin 2022

¹ FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique n° A116853

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc.

Nous avons audité l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 24 avril 2022.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion, sur la base de nos audits, indiquant si le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société a été maintenu de manière efficace conformément aux critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'audit relative au contrôle interne à l'égard de l'information financière énoncée dans le *Manuel de CPA Canada – Certification*. Cette norme requiert que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS). Il comprend les politiques et les procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de l'entité, 2) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour préparer des états financiers conformément aux IFRS et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration, et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société, qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de déceler certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une diminution du niveau de respect des politiques ou des procédures.

Opinion

À notre avis, Alimentation Couche-Tard inc. et ses filiales maintenaient, au 24 avril 2022, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous ses aspects significatifs, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)*, publié par le COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, les états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. et de ses filiales au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021 et pour les exercices clos à ces dates, puis délivré un rapport daté du 28 juin 2022.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 28 juin 2022

¹ FCPA auditrice, FCA, permis de comptabilité publique n° A116853

États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021
(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action)

	2022	2021
	\$	\$
Chiffre d'affaires	62 809,9	45 760,1
Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur (note 8)	51 805,1	35 644,8
Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux (note 8)	5 884,5	5 148,6
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (notes 5, 8 et 17)	(103,9)	(67,8)
Amortissement et perte de valeur (notes 5, 6, 8, 16, 17 et 18)	1 545,7	1 358,9
Bénéfice d'exploitation	3 678,5	3 675,6
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées (note 7)	20,1	26,0
Frais financiers (note 10)	325,8	357,0
Autres éléments financiers (note 10)	(24,1)	(59,4)
(Gain) perte de change	(20,7)	44,9
Frais financiers nets	281,0	342,5
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 417,6	3 359,1
Impôts sur les bénéfices (note 11)	734,3	653,6
Bénéfice net	2 683,3	2 705,5
Bénéfice net par action (note 12)		
De base	2,53	2,45
Dilué	2,52	2,44

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États du résultat global consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021
(en millions de dollars américains (note 2))

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice net	2 683,3	2 705,5
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui peuvent être reclassés subséquentement aux résultats		
Conversion de devises		
Variation des redressements cumulés de conversion des devises ⁽¹⁾	(275,2)	507,1
Reclassement aux résultats de redressements cumulés de conversion des devises (note 5)	10,5	—
Variation de la juste valeur et des intérêts nets sur des swaps de taux d'intérêt et multidevises désignés comme éléments de couverture de l'investissement net de la société dans certaines de ses opérations étrangères ⁽²⁾ (note 23)	(11,8)	170,4
Couverture de flux de trésorerie		
Variation de la juste valeur d'instruments financiers ⁽²⁾ (note 30)	32,0	(5,6)
Reclassement aux résultats (du gain) de la perte réalisé(e) sur des instruments financiers ⁽²⁾	(1,9)	0,4
Éléments qui ne seront jamais reclassés aux résultats		
Gain actuariel net ⁽³⁾ (note 29)	17,2	43,2
Gain sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁽⁴⁾	11,2	20,6
Autres éléments du résultat global	(218,0)	736,1
Résultat global	2 465,3	3 441,6

- (1) Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021, ces montants incluent un gain de 47,3 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 7,2 \$) et un gain de 249,4 \$ (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 38,1 \$), respectivement. Ces gains découlent de la conversion des dettes à long terme libellées en devises étrangères et désignées comme éléments de couverture de l'investissement net dans certaines des opérations étrangères de la société.
- (2) Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021, ces montants sont présentés déduction faite de dépenses (recouvrements) d'impôts sur les bénéfices de 5,0 \$ et (19,7 \$), respectivement.
- (3) Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021, ces montants sont présentés déduction faite de dépenses d'impôts sur les bénéfices de 5,0 \$ et 11,4 \$, respectivement.
- (4) Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021, ces montants sont présentés déduction faite de dépenses d'impôts sur les bénéfices de 0,4 \$ et 3,3 \$, respectivement.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États de la variation des capitaux propres consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021
(en millions de dollars américains (note 2))

2022

	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 28)	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début d'exercice	670,6	23,6	12 017,8	(531,1)	12 180,9
Résultat global :					
Bénéfice net			2 683,3		2 683,3
Autres éléments du résultat global				(218,0)	(218,0)
					<u>2 465,3</u>
Rachats d'actions (note 26)	(32,1)		(1 850,0)		(1 882,1)
Dividendes déclarés			(330,1)		(330,1)
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 27)		2,8			2,8
Levée d'options d'achat d'actions	1,4	(0,6)			0,8
Solde à la fin de l'exercice	639,9	25,8	12 521,0	(749,1)	12 437,6

2021

	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 28)	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	694,8	21,4	10 611,3	(1 260,9)	10 066,6
Résultat global :					
Bénéfice net			2 705,5		2 705,5
Autres éléments du résultat global				736,1	736,1
					<u>3 441,6</u>
Rachats d'actions (note 26)	(26,6)		(1 037,0)		(1 063,6)
Dividendes déclarés			(268,3)		(268,3)
Transfert du gain réalisé sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			6,3	(6,3)	—
Dépense de rémunération à base d'options d'achat d'actions (note 27)		4,4			4,4
Levée d'options d'achat d'actions	2,4	(2,2)			0,2
Solde à la fin de l'exercice	670,6	23,6	12 017,8	(531,1)	12 180,9

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021
(en millions de dollars américains (note 2))

	2022	2021
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	2 683,3	2 705,5
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Amortissement, perte de valeur et amortissement des frais de financement	1 549,9	1 363,6
Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs (note 5)	(103,9)	(67,8)
Impôts différés (note 11)	56,7	60,0
Quote-part des résultats de coentreprises et d'entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	4,4	(1,3)
Crédits reportés nets	2,7	50,7
Variations nettes des dépôts indexés sur les matières premières et des swaps sur carburant (note 30)	50,6	32,8
Variation nette de la juste valeur des placements en instruments de capitaux propres et dans d'autres actifs financiers, des débetures convertibles et des bons de souscription d'actions ordinaires (notes 6 et 30)	(8,9)	(39,9)
Primes de remboursement anticipé et intérêts réputés sur le remboursement de billets de premier rang non garantis (note 21)	(37,7)	—
Charges non monétaires liées aux avantages sociaux à long terme (note 25)	12,5	44,0
Autres	75,8	94,0
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 13)	(340,5)	(155,0)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	3 944,9	4 086,6
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs	(1 664,5)	(1 189,1)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles et d'autres actifs (notes 5 et 17)	403,3	181,4
Acquisitions d'entreprises et contrepartie conditionnelle versée (note 4)	(323,4)	(433,5)
Acquisitions d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs financiers et investissements et prêt liés à Fire & Flower (notes 6 et 30)	(196,7)	(49,5)
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	(15,9)	4,6
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(2,2)	—
Produits de la cession de placements dans des instruments de capitaux propres	—	100,5
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(1 799,4)	(1 385,6)
Activités de financement		
Rachats d'actions (note 26)	(1 842,3)	(1 046,7)
Remboursement de billets de premier rang non garantis (notes 13 et 21)	(1 190,6)	(227,1)
Émission de billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains, déduction faite des frais de financement (notes 13 et 21)	990,1	—
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives (note 13)	(443,6)	(404,2)
Dividendes versés en trésorerie	(330,1)	(268,3)
(Sorties) rentrées de fonds nettes se rapportant aux autres dettes (note 13)	(78,5)	16,5
Règlements d'instruments financiers dérivés (notes 13 et 23)	(56,9)	—
Levée d'options d'achat d'actions	0,8	0,2
Diminution nette de la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie (notes 13 et 21)	—	(1 500,0)
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	(2 951,1)	(3 429,6)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(66,3)	102,9
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(871,9)	(625,7)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 015,8	3 641,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 143,9	3 015,8
Informations supplémentaires :		
Intérêts et primes de remboursement anticipé versés (note 21)	329,7	313,3
Intérêts et dividendes reçus	37,9	49,9
Impôts sur les bénéfices versés	714,6	669,9

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021
(en millions de dollars américains (note 2))

	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 143,9	3 015,8
Trésorerie soumise à restrictions	19,3	3,4
Débiteurs (note 14)	2 497,5	1 771,7
Stocks (note 15)	2 403,0	1 767,6
Frais payés d'avance	147,0	111,7
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	9,3	335,1
Autres actifs financiers à court terme (note 30)	23,1	11,0
Impôts sur les bénéfices à recevoir	85,2	105,6
	7 328,3	7 121,9
Immobilisations corporelles (note 16)	11 286,2	10 870,1
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	3 302,2	3 069,1
Immobilisations incorporelles (note 18)	687,5	716,9
Goodwill (note 18)	6 094,1	5 946,3
Autres actifs (notes 3 et 19)	401,5	354,5
Autres actifs financiers à long terme (notes 3, 6 et 30)	272,7	55,3
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées (notes 6 et 7)	169,6	199,8
Impôts différés (note 11)	49,5	60,6
	29 591,6	28 394,5
Passifs		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 20)	5 256,1	3 994,3
Provisions à court terme (note 24)	144,7	154,6
Autres passifs financiers à court terme (notes 13 et 30)	85,2	26,6
Impôts sur les bénéfices à payer	103,1	155,6
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	1,5	91,9
Portion à court terme de la dette à long terme (notes 13 et 21)	1,4	1 107,3
Portion à court terme des obligations locatives (note 13)	425,4	419,4
	6 017,4	5 949,7
Dette à long terme (notes 13 et 21)	5 963,6	5 282,6
Obligations locatives (note 13)	3 049,5	2 792,7
Provisions à long terme (note 24)	577,0	631,0
Passif au titre des prestations constituées (note 29)	85,8	98,1
Autres passifs financiers à long terme (notes 13, 23 et 30)	34,1	79,6
Crédits reportés et autres éléments de passifs (note 25)	243,9	251,3
Impôts différés (note 11)	1 182,7	1 128,6
	17 154,0	16 213,6
Capitaux propres		
Capital-actions (note 26)	639,9	670,6
Surplus d'apport	25,8	23,6
Bénéfices non répartis	12 521,0	12 017,8
Cumul des autres éléments du résultat global (note 28)	(749,1)	(531,1)
	12 437,6	12 180,9
	29 591,6	28 394,5

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

/s/ Brian Hannasch

Brian Hannasch
Administrateur

/s/ Alain Bouchard

Alain Bouchard
Administrateur

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Alimentation Couche-Tard inc. (la « société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). Le siège social de la société est situé à Laval, au 4204, boulevard Industriel, Québec, Canada.

Au 24 avril 2022, la société exploite un réseau regroupant 12 166 magasins d'accommodation en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, dont 9 808 sont exploités par la société, et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines, d'articles d'épicerie, de services de lave-auto, d'autres services ainsi que de carburant pour le transport routier.

Également, en vertu de contrats de licence, plus de 1 800 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 13 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Guatemala, Honduras, Indonésie, Jamaïque, Macao, Mexique, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 14 000 le nombre de magasins dans le réseau mondial.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la société correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes « 2022 » et « 2021 » désignent les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021.

Principes de présentation

La société prépare ses états financiers consolidés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle de la société mère est le dollar canadien. La société utilise toutefois le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis.

Approbation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la société ont été approuvés le 28 juin 2022 par le conseil d'administration, qui a également approuvé leur publication.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Changement de méthodes comptables, classement et présentation

Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique

En avril 2021, le IFRS Interpretations Committee a finalisé son agenda décisionnel, *Coûts de configuration ou de personnalisation dans le cadre d'un accord d'infonuagique* (IAS 38 *Immobilisations incorporelles*), clarifiant comment reconnaître certaines dépenses de configuration et de personnalisation engagées dans le cadre d'accords d'infonuagiques. Durant l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a finalisé son évaluation de l'incidence de cette décision et a modifié sa méthode comptable pour appliquer cette interprétation. Par conséquent, des coûts précédemment capitalisés en immobilisations incorporelles ont été reclassés, dont 15,1 \$ au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans l'état des résultats consolidés, 6,0 \$ en tant que frais payés d'avance long terme au poste Autres actifs, et 3,9 \$ au poste Frais payés d'avance au bilan consolidé. La société n'a pas appliqué ce changement de méthode comptable rétrospectivement, car son incidence n'a pas été jugée significative.

Classement des investissements en instruments de capitaux propres

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a modifié le classement des investissements en instruments de capitaux propres aux bilans consolidés et, par conséquent, 35,2 \$ ont été reclassés des Autres actifs aux Autres actifs

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

financiers à long terme au bilan consolidé au 25 avril 2021. Ce changement de classement a été effectué pour regrouper tous les instruments financiers de nature similaire.

Estimations comptables et principaux jugements

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la société effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés. La direction révisé périodiquement ses estimations qui sont fondées sur la connaissance qu'elle possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les jugements et estimations comptables les plus importants établis par la société aux fins de la préparation des états financiers consolidés sont présentés avec les conventions pertinentes, le cas échéant, et concernent principalement les sujets suivants : les durées de vie utile des immobilisations corporelles et incorporelles, les impôts sur les bénéfices, les provisions, les pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et d'autres actifs et les regroupements d'entreprises, y compris, mais sans s'y limiter, l'évaluation des immobilisations incorporelles acquises.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la société et ceux de ses filiales, lesquelles sont généralement détenues en propriété exclusive. Ils comprennent également la quote-part des résultats de ses coentreprises et de ses entreprises associées qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que sa quote-part des actifs, des passifs et des résultats des entreprises communes. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les filiales sont des entités sur lesquelles la société exerce le contrôle, soit le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. La société possède généralement, directement ou indirectement, 100 % des droits de vote dans ses filiales. Ces critères sont analysés de façon régulière et les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est acquis par la société et cessent d'être consolidées dès que le contrôle n'est plus exercé.

La société détient des contrats avec des franchisés et des opérateurs indépendants. Ceux-ci assument la gestion de leur établissement, en plus de veiller au merchandising et au financement de leurs stocks. Leurs états financiers ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés de la société.

Conversion de devises

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle est la principale monnaie de l'environnement économique au sein duquel l'entité exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle de la société mère et de ses filiales canadiennes est le dollar canadien. La monnaie fonctionnelle de ses filiales étrangères est généralement la monnaie locale, principalement le dollar américain pour les opérations aux États-Unis, et diverses autres monnaies pour les opérations en Europe et en Asie.

Opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle pertinente de la façon suivante : les éléments d'actifs et de passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé alors que les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les éléments d'actifs et de passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques ou au taux en vigueur à la date où ils ont été évalués à la juste valeur. Le cas échéant, les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont portés aux résultats sauf pour les actifs et passifs désignés à titre d'instruments de couverture.

Consolidation et opérations étrangères

Les états financiers consolidés sont consolidés en dollars canadiens en utilisant la méthode suivante : les éléments d'actifs et de passifs sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les transactions individuelles ayant une incidence significative sur les états des résultats consolidés, du résultat global consolidé ou des flux de trésorerie consolidés sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Les gains et les pertes de change résultant de cette conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres. L'écart de conversion provenant de chaque filiale étrangère, société associée ou coentreprise est reclassé aux états des résultats consolidés en même temps que le gain ou la perte résultant de la cession ou de la liquidation d'une telle entité étrangère lorsqu'il y a une perte de contrôle ou un changement à la participation dans la société associée ou la coentreprise, respectivement.

Monnaie de présentation

La société a adopté le dollar américain comme monnaie de présentation. Les états financiers consolidés en dollars canadiens sont convertis dans la monnaie de présentation selon la méthode décrite précédemment. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis aux taux historiques. Les gains et les pertes de change résultant de la conversion sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui seraient émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les options d'achat d'actions potentielles dilutives.

Constatation des produits

Pour ses trois principales catégories de produits, soit les marchandises et services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus, la société comptabilise les revenus lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Pour ce qui est des opérations de détail, les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac et d'alternatives aux produits du tabac, de boissons, de bière, de vin, de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, de friandises et de grignotines et d'articles d'épicerie. Les revenus provenant des services comprennent principalement des revenus de lave-auto, des commissions sur la vente de billets de loteries, des frais attribuables aux guichets automatiques, de ventes de cartes d'appels, de ventes de cartes cadeaux et de revenus provenant de bornes de recharge de véhicules électriques. Les ventes de carburant pour le transport routier comprennent la vente de différents types de carburant pour le transport routier au moyen de pompes situées dans les magasins d'accommodation ou les stations de carburant automatisées de la société. Ces revenus sont comptabilisés au moment de la transaction, puisque le contrôle des biens et services est considéré comme étant transféré lorsque le client effectue le paiement et prend possession de l'article vendu.

Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, les frais de franchise initiaux, dont une portion est constatée à l'ouverture du magasin franchisé alors que les revenus restants sont reportés sur la durée estimée du contrat de franchise en question, ainsi que les commissions des agents, de même que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les agents, les franchisés et les détenteurs de licences.

Pour les activités de vente en gros, la société reconnaît généralement les ventes de marchandises et de biens à certains exploitants indépendants et franchisés effectuées à partir des centres de distribution et des installations de préparation alimentaire de la société, ainsi que les ventes de carburant pour le transport routier lors de la livraison à ses clients.

Les autres revenus comprennent les ventes de carburant pour le secteur de l'aviation et de l'énergie pour les moteurs stationnaires, lesquelles sont généralement constatées lors de la livraison au client. Les autres revenus comprennent également les loyers tirés de certains contrats de location simple, qui sont comptabilisés sur une base linéaire sur la durée du bail.

Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés exclut les droits d'accise, les revenus provenant de la vente aux clients sont comptabilisés déduction faite des droits d'accise. Dans les marchés où le prix des produits pétroliers raffinés achetés inclut les droits d'accise, les revenus et les coûts des ventes sont présentés en incluant ces droits.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Par l'entremise de redevances de magasins sous licence de marque Tweed Inc. par Canopy Growth en Ontario, au Canada, de la quote-part des résultats de Fire & Flower Holdings Corp. (« Fire & Flower ») (note 6) et des revenus locatifs provenant de la sous-location d'une partie de certains de ses magasins d'accommodation à Fire & Flower, la société participe indirectement à la vente de produits du cannabis.

Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur et rabais fournisseurs

Le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur comprend principalement le coût des produits finis, des intrants et des coûts de transport lorsqu'ils sont engagés pour acheminer les produits au point de vente, ainsi que les coûts de logistiques internes.

La société constate les remises des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction des stocks connexes et du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur aux bilans consolidés et aux états des résultats consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. La société estime la probabilité en prenant en compte une variété de facteurs, y compris les quantités d'articles vendus ou achetés, les parts de marché et d'autres conditions stipulées dans les contrats. L'exactitude des estimations de la société peut être affectée par de nombreux facteurs, dont certains échappent à son contrôle, y compris les changements dans les conditions économiques et les tendances d'achat des consommateurs. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels. Les montants reçus mais non constatés dans les résultats sont présentés aux Crédits reportés.

Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais liés aux modes de paiements électroniques, les réparations, l'entretien, les technologies de l'information et les frais généraux, excluant amortissement et perte de valeur.

Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société se conformera aux conditions attachées à celles-ci et qu'elles seront reçues. La société présente les subventions gouvernementales dans les états des résultats consolidés en déduction des charges auxquelles elles sont liées. Elles sont reconnues soit sur une base systématique sur les périodes au titre desquelles la société comptabilise en charges les coûts liés que les subventions sont censées compenser ou, pour les subventions reliées à des dépenses ou pertes déjà engagées et pour les subventions qui apporte un soutien financier immédiat sans coûts futurs liés, dans la période au cours de laquelle elles deviennent acquises.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminé et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions comprend, lorsqu'applicable, des dépôts en fidéicommiss détenus par le dépositaire indépendant pour financer des acquisitions à venir ainsi que de futures dépenses en immobilisations, mais ceux-ci sont assujettis à certaines conditions de retrait.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises est généralement évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale. Le coût des stocks de carburant pour le transport routier est généralement déterminé selon la méthode du coût moyen.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts constatée dans les résultats correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (« AERG ») ou directement dans les capitaux propres.

La société utilise l'approche bilan de la méthode du report variable pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers consolidés, selon le cas, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les différences temporelles devraient se résorber. Les actifs d'impôts différés sont revus à chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal leur étant relié se matérialisera.

En ce qui a trait aux participations dans les filiales et les coentreprises, les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf si la société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle se résorbera et s'il est probable que celle-ci ne se résorbera pas dans un avenir prévisible. Les actifs d'impôts différés découlant des différences temporelles déductibles générées par de telles participations sont comptabilisés seulement s'il est probable que le bénéfice imposable sera suffisant pour permettre d'utiliser les avantages de la différence temporelle et que celle-ci se résorbera dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et des passifs d'impôts exigibles, qu'ils concernent des impôts sur les bénéfices prélevés par la même autorité fiscale et que la société a l'intention de régler simultanément le montant net de ses actifs et passifs d'impôts exigibles.

La société est assujettie à l'impôt sur les bénéfices dans de nombreuses juridictions et il pourrait y avoir certaines positions où la détermination de l'impôt est incertaine. La société comptabilise des provisions pour positions fiscales incertaines sur la base des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales en lien avec les positions fiscales incertaines lorsqu'il n'est pas jugé probable que l'autorité fiscale acceptera la position de la société. Lorsque le résultat final de ces questions est différent des montants comptabilisés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôts exigibles et différés dans la période au cours de laquelle cette différence est déterminée. Un jugement important est nécessaire pour déterminer la charge mondiale d'impôts sur les bénéfices et d'évaluer s'il est probable qu'une autorité fiscale acceptera les positions fiscales incertaines. Au 24 avril 2022, la direction a déterminé qu'aucune provision importante pour positions fiscales incertaines n'était requise.

Immobilisations corporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur, et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, basé sur les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtisse	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Améliorations locatives	Moindre de la durée du bail et de la durée de vie utile

Les composantes des bâtisses comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Dans le cas où la valeur comptable des actifs excéderait leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

La société effectue une évaluation annuelle des soldes résiduels, des durées de vie utile estimatives et des méthodes d'amortissement utilisés pour les immobilisations corporelles et tout changement découlant de l'évaluation est appliqué prospectivement par la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles, amortissement et perte de valeur

Les immobilisations incorporelles, qui sont initialement comptabilisées au coût, sont composées principalement de marques de commerce, de contrats de franchises, de contrats d'approvisionnement en carburant, de droits recouvrés, de logiciels et de licences. Les licences et les marques de commerce qui ont une durée d'utilité indéterminée puisqu'elles devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de perte de valeur lors du premier trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'elles pourraient avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Les contrats d'approvisionnement en carburant, les contrats de franchise, les droits recouvrés et les marques de commerce qui ont des durées d'utilité déterminées sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de leurs contrats respectifs. Les logiciels et les autres immobilisations incorporelles sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 15 ans. L'amortissement des immobilisations incorporelles qui ont des durées d'utilité déterminées est inclus au poste Amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Goodwill

Les montants de goodwill représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs identifiables nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Le goodwill n'est pas amorti. Il est plutôt soumis à un test annuel de perte de valeur, lors du premier trimestre de la société, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il pourrait avoir subi une perte de valeur ou si nécessaire en raison des dates des acquisitions. Dans le cas où la valeur comptable d'une UGT excéderait sa valeur recouvrable, une perte de valeur serait comptabilisée.

Contrats de location

Déterminer si un accord est ou contient un contrat de location

Au commencement d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, pour une certaine période de temps, en échange de considérations. Ceci est atteint si la société détient les deux éléments suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien déterminé; et
- Le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Si la société détient le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé seulement pour une partie de la durée du contrat, alors ce contrat contient un contrat de location pour cette partie de sa durée.

La société détermine si un contrat contient un contrat de location à l'égard de chacune des composantes qui pourraient constituer une composante locative distincte.

La société a déterminé que certains accords avec des franchisés contiennent des composantes locatives et comptabilise donc une partie de ces accords en tant que contrats de location.

Contrats de location dans lesquels la société est locataire

Pour tous les contrats de location (sauf pour ceux qui répondent à des critères d'exception limités, voir ci-dessous), la société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives au bilan consolidé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle nette des paiements de loyers futurs, actualisée au taux d'intérêt implicite du contrat de location, s'il est facilement possible de le déterminer, ou au taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de loyers futurs qui sont pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative sont les suivants :

- Les paiements fixes (y compris en substance), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir;
- Les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- Les sommes que la société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- Le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer; et
- Les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice de cette option par la société.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

L'obligation locative est par la suite évaluée en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative et en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués. Les dépenses d'intérêts sont comptabilisées au poste des Frais financiers aux états des résultats consolidés pendant la durée du contrat de location de manière à correspondre à l'application, au solde de l'obligation locative, d'un taux d'intérêt constant pour chaque période.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût en tenant compte des éléments suivants :

- Le montant initial de l'obligation locative;
- Le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus;
- Le cas échéant, les coûts directs initiaux; et
- Le cas échéant, les coûts de remise en état du bien sous-jacent.

Par la suite, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût moins l'amortissement et perte de valeur cumulés et sont amortis sur le moindre de la durée du contrat ou de la durée d'utilité du bien sous-jacent. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de perte de valeur lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable à leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT.

Les avantages incitatifs à la location sont pris en compte dans l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux ne sont pas pris en compte dans l'évaluation ni des obligations locatives, ni des actifs au titre de droits d'utilisation. Les paiements leur étant liés sont comptabilisés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux aux états des résultats consolidés lors de la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements.

En ce qui concerne les contrats de location à court terme (d'une durée de 12 mois ou moins) ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur (par exemple les ordinateurs personnels et le mobilier de bureau), la société comptabilise les frais locatifs selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location. Ces frais sont présentés au poste des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux aux états des résultats consolidés.

La société réévalue l'obligation locative (et ajuste l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant) dans les cas suivants :

- Il y a un changement dans la durée du contrat de location, l'appréciation d'une option d'achat ou les pénalités de résiliation, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen d'un taux d'actualisation révisé; et
- Il y a un changement dans les paiements de loyers futurs à la suite d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements ou dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, auquel cas la société réévalue l'obligation locative en actualisant les paiements de loyers révisés au moyen du même taux d'actualisation que pour l'établissement initial de l'obligation.

Pour déterminer la durée du contrat de location, la société tient compte de tous les faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer l'option de prolongation ou à ne pas exercer l'option de résiliation. La société ne tient compte des options de prolongation (ou des périodes assujetties à des options de résiliation) que si elle a la certitude raisonnable de prolonger (ou de ne pas résilier) le contrat de location. La durée du contrat de location est réévaluée s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui a une incidence sur son évaluation et qui dépend de la volonté de la société.

Contrats de location dans lesquels la société est bailleur

Si les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location-financement. S'il est établi que le contrat dont la société est le bailleur est un contrat de location-financement, la société comptabilise la valeur actualisée des montants que le preneur doit payer à titre d'investissement net de la société dans le contrat de location, sous le poste Autres actifs au bilan consolidé. Pour évaluer l'investissement net dans le contrat de location par la suite, la société augmente la valeur comptable pour refléter les revenus d'intérêts afin de produire un taux de rendement périodique constant et réduit la valeur comptable de l'investissement net pour refléter les paiements de loyers reçus.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Lorsque la société sert de bailleur intermédiaire, elle comptabilise le contrat de location principal et le contrat de sous-location en tant que contrats distincts. Le bailleur intermédiaire doit classer le contrat de sous-location en tant que contrat de location-financement ou de contrat de location simple en se basant sur l'actif au titre du droit d'utilisation découlant du contrat de location principal.

Si les modalités du contrat de location ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent, le contrat est classé en tant que contrat de location simple. Les paiements reçus dans le cadre de contrats de location simple sont comptabilisés sous le poste Chiffre d'affaires selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location concerné aux états des résultats consolidés.

Frais de financement

Les frais de financement liés aux emprunts à terme et aux titres de créance sont inclus dans la valeur comptable initiale de la dette correspondante et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif qui est basée sur les flux de trésorerie estimés sur la durée de vie prévue du passif. Les frais de financement liés aux emprunts renouvelables sont inclus dans les autres actifs et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie prévue de l'entente sous-jacente.

Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions

Les coûts de rémunération fondée sur des actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition de chaque tranche d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante au surplus d'apport, compte tenu du nombre d'octrois qui devraient ultimement être acquis. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Le coût du régime d'unités d'actions et le passif afférent sont comptabilisés linéairement sur la période d'acquisition correspondante sur la base de la juste valeur de marché des actions de la société et de la meilleure estimation du nombre d'unités d'actions qui seront ultimement payables. Le passif ainsi enregistré est ajusté à chaque période pour refléter toute variation de la juste valeur des actions de la société et tout ajustement des extinctions prévues.

Avantages sociaux futurs

La société comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations définies, la société a retenu les conventions comptables suivantes :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des services et les charges de retraite sont constatées dans les résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains actuariels et les pertes actuarielles s'expliquent par les augmentations ou les diminutions de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies découlant des changements aux hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience. Les gains actuariels et les pertes actuarielles sont comptabilisés immédiatement dans les AERG sans incidence sur le bénéfice net;
- Les coûts des services passés sont enregistrés dans les résultats à la première des dates suivantes :
 - La date de modification ou de réduction du régime;
 - La date à laquelle la société comptabilise les frais de restructuration ou d'indemnité de cessation d'emploi correspondants; et
- Les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies correspondent au passif (à l'actif) net au titre des prestations définies multiplié par le taux d'actualisation et sont inclus dans les frais financiers.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la société est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La valeur actualisée des obligations de retraite dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont déterminés sur une base actuarielle en utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations de retraite. La société détermine le taux d'actualisation approprié à la fin de chaque exercice. Il s'agit du taux utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qui devraient être nécessaires pour régler les obligations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la société considère les taux d'intérêt d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et qui ont une échéance se rapprochant de celle de l'obligation de retraite concernée.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si la société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, s'il est probable que la société sera tenue d'éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et des incertitudes liés à l'obligation. Si une provision est évaluée en fonction des estimations de flux de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

La valeur actuelle des provisions dépend d'un certain nombre de facteurs qui sont évalués sur une base régulière en utilisant un certain nombre d'hypothèses, y compris le taux d'actualisation, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation et le nombre d'années jusqu'au règlement de la provision. Toute modification de ces hypothèses ou des réglementations gouvernementales aura une incidence sur la valeur comptable des provisions. Lorsque les flux de trésorerie réels sont différents des montants initialement comptabilisés, ces différences ont une incidence sur les résultats de la période au cours de laquelle le paiement est effectué. Historiquement, la société n'a pas connu de différences significatives dans ses prévisions par rapport aux résultats réels.

Coûts environnementaux

La société constate une provision pour les frais estimatifs futurs de réhabilitation de sites afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la société en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état de la contamination des sites, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent principalement aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs souterrains de carburant et sont fondées sur l'expérience antérieure de la société dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, la durée restante des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir de carburant est installé, un passif actualisé est comptabilisé à la valeur actuelle de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial à comptabiliser, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

À la suite de la constatation initiale de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, la valeur comptable du passif est accrue de manière à tenir compte de l'écoulement du temps, puis ajustée selon les variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou de l'échéancier des flux de trésorerie sous-jacents nécessaires pour régler l'obligation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Obligations relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail

Aux États-Unis, en Irlande et au Canada, la société a recours à l'autoassurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents de travail. Le coût ultime attendu actualisé de réclamations engagées à la date du bilan consolidé est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la société et d'évaluations actuarielles. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée seulement lorsqu'un plan formel et détaillé de restructuration existe et que le plan a débuté ou que les principales caractéristiques du plan ont été communiquées aux personnes concernées. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs a été calculée en utilisant un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Un plan formel et détaillé inclut habituellement :

- L'identification de l'entreprise ou la partie de l'entreprise concernée;
- Les principaux sites affectés;
- Les détails relatifs aux salariés affectés;
- L'échéancier de la restructuration; et
- Les charges qui devront être engagées.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

La société a effectué les classements suivants de ses actifs et passifs financiers :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Débiteurs	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Dépôts indexés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Placements	Juste valeur par le biais du résultat net (sauf si la juste valeur par le biais des AERG est retenue) ⁽²⁾	Juste valeur	Bénéfice net (AERG non sujets à reclassement au bénéfice net si ce choix est effectué)
Instruments financiers dérivés	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur	Bénéfice net
Instruments financiers dérivés désignés comme couvertures d'investissement net et comme couverture de flux de trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net assujettie aux exigences de la comptabilité de couverture	Juste valeur	AERG sujets à reclassement au bénéfice net
Dette bancaire et dette à long terme	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	Coût amorti	Bénéfice net

(1) L'évaluation initiale des débiteurs est au prix de transaction tandis que pour tous les autres actifs et passifs financiers, l'évaluation initiale est faite à la juste valeur.

(2) La société a fait le choix de classer certains de ses investissements actuels en instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des AERG.

Couverture et instruments financiers dérivés

La société applique les exigences générales de la comptabilité de couverture d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Dépôts indexés

La société prend part à des contrats de dépôts indexés afin de gérer les risques actuels et prévus liés aux variations de la juste valeur de marché des unités d'actions et des unités d'actions différées (« UAD ») octroyées par la société (« dépôts indexés liés aux unités d'actions »). Les dépôts indexés liés aux unités d'actions sont comptabilisés à la juste valeur dans les débiteurs et autres actifs aux bilans consolidés et classé à la juste valeur par le biais du résultat net.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société a documenté et désigné les dépôts indexés liés aux unités d'actions comme éléments de couverture de flux de trésorerie de la transaction de règlement en espèces prévue des unités d'actions et des UAD octroyées. La société a déterminé que les dépôts indexés liés aux unités d'actions représentent une couverture efficace lors de la mise en place de la couverture et pendant la durée du contrat de dépôt indexé. Les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les AERG et sont subséquemment reclassées au bénéfice net consolidé au même moment où la variation de la juste valeur des unités d'actions et des UAD est comptabilisée dans le bénéfice net consolidé. Lorsque l'entité s'attend à ce que la transaction prévue ne se réalise pas, les gains, pertes, produits ou charges rattachés à l'élément de couverture qui avaient été comptabilisés antérieurement dans les AERG par suite de l'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période visée par les états financiers consolidés dans les Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux.

La société participe également à des activités commerciales afin d'ajouter de la flexibilité à sa chaîne d'approvisionnement en carburant pour le transport routier grâce à des contrats de dépôts indexés liés aux prix du carburant pour le transport routier (« dépôts indexés sur les matières premières »). Les dépôts indexés sur les matières premières sont comptabilisés à la juste valeur dans les autres actifs financiers à court terme aux bilans consolidés et classés à la juste valeur par le biais du résultat net, tandis que les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur.

Swaps sur carburant et contrats à terme sur le carburant

La société a recours à des swaps sur carburant pour gérer le risque lié aux prix du carburant pour le transport routier et utilise des contrats à terme sur le carburant pour gérer le risque de prix associé aux dépôts indexés sur les matières premières. La variation de la juste valeur de ces swaps et de ces contrats à terme est comptabilisée au poste coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur dans les états des résultats consolidés.

Dettes à long terme libellées en devises étrangères désignées

La société désigne une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains et en couronnes norvégiennes à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations aux États-Unis et en Norvège, respectivement. La société désigne également une portion de sa dette à long terme libellée en euros à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations en zone euro et au Danemark. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion des dettes désignées, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion des investissements nets correspondants.

Swaps de taux d'intérêt et multidevises

La société désigne des swaps multidevises à titre d'instruments de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères. Ainsi, les gains et les pertes liés à la conversion de ces swaps de taux d'intérêt et multidevises, qui sont considérés comme une couverture efficace, sont comptabilisés dans les AERG afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de l'investissement net de la société dans ses opérations étrangères.

Dérivés financiers sur devises

Occasionnellement, la société utilise des dérivés financiers sur devises pour gérer le risque de change lié aux déboursés prévus dans une devise étrangère. Les gains et les pertes de change résultant de la variation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont constatés dans les états des résultats consolidés à titre de gain ou perte de change.

Accords de fixation de taux d'intérêt et swaps de taux d'intérêt à départ différé

De temps à autre, la société utilise des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux titres de créance qu'elle prévoit émettre. Elle considère ces accords de fixation de taux d'intérêt et ces swaps de taux d'intérêt à départ différé comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés aux taux d'intérêt prévus relativement à l'émission de titres de créance. Ainsi, les variations de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les AERG. Les gains et les pertes réalisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les frais financiers sur les mêmes périodes, à mesure que la charge d'intérêts sur la dette sera imputée aux résultats.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2), à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la société à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur et sont ultérieurement réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond au total des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs remis, des passifs engagés ou pris en charge et des instruments de capitaux propres émis par la société en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les frais d'acquisition directs sont constatés dans les résultats au moment où ils sont engagés.

Le goodwill découlant du regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif et initialement évalué au coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Si, après réévaluation, la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent (« goodwill négatif ») est immédiatement comptabilisé en résultats.

Déterminer la juste valeur des actifs acquis et passifs pris en charge exige du jugement et l'utilisation d'hypothèses qui, si elles sont modifiées, peuvent affecter les états des résultats consolidés et les bilans consolidés.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont alloués aux UGT aux fins de l'allocation du prix d'achat et du test de dépréciation en fonction du niveau le plus bas où la direction examine les résultats, niveau qui n'est pas plus élevé que le secteur d'exploitation. La répartition est faite à ces UGT, qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises et dans lesquelles le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ont pris naissance.

Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leur date respective d'acquisition.

Normes comptables récemment publiées mais non encore appliquées

Un certain nombre de nouvelles normes ou modifications aux normes et interprétations entreront en vigueur pour l'exercice débutant le 25 avril 2022 ou subséquemment. La société ne s'attend pas à ce que ces nouvelles normes ou modifications aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

4. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

La société a effectué les acquisitions d'entreprises suivantes :

2022

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a fait l'acquisition de 74 magasins corporatifs, incluant les acquisitions suivantes :

- 35 magasins opérant sous la bannière Porter's, situés principalement dans les États de l'Oregon et de Washington, aux États-Unis ;
- 19 magasins opérant sous la bannière Pic Quik, situés dans l'État du Nouveau-Mexique, aux États-Unis ;
- 9 magasins opérant sous la bannière Londis, situés en Irlande.

De plus, la société a acquis 17 magasins opérés par des exploitants indépendants sous la bannière Purple Cow, situés dans le sud-est des États-Unis, 22 contrats d'approvisionnement en carburant ainsi qu'une petite entreprise se spécialisant dans les solutions technologiques pour les détaillants et les magasins d'accommodation.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

À la suite de ces acquisitions, la société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 40 sites, loue le terrain et la bâtisse pour 44 sites et est propriétaire de la bâtisse alors qu'elle loue le terrain pour 7 sites.

Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 306,9 \$, incluant une contrepartie en espèces de 299,4 \$ financée à même les liquidités disponibles, une contrepartie à long terme à payer de 4,0 \$ et une contrepartie conditionnelle de 3,5 \$ pour laquelle le montant maximal du paiement a été reconnu. Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, des frais d'acquisition de 6,7 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Compte tenu du moment de ces acquisitions, la société n'a toujours pas complété son évaluation de la juste valeur des actifs acquis, des passifs pris en charge et du goodwill qui en résulte, et ne s'attend pas à ce que la finalisation de celle-ci mène à des changements significatifs aux appréciations préliminaires. Le tableau qui suit présente les appréciations préliminaires de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions, basées sur les justes valeurs estimées à la date d'acquisition et sur l'information disponible à la date de publication des présents états financiers consolidés :

	\$
Actifs corporels acquis	
Trésorerie et équivalentes de trésorerie	1,0
Stocks	10,1
Frais payés d'avance	0,7
Immobilisations corporelles	73,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	63,2
Autres actifs	0,2
<u>Actifs corporels totaux</u>	<u>148,2</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	2,1
Provisions	2,1
Obligations locatives	65,6
Crédits reportés et autres éléments de passifs	3,6
<u>Passifs totaux pris en charge</u>	<u>73,4</u>
<u>Actifs corporels nets acquis</u>	<u>74,8</u>
Immobilisations incorporelles	26,4
Goodwill	205,7
Contrepartie totale	306,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	(1,0)
Contrepartie à payer	(4,0)
Contrepartie conditionnelle à payer	(3,5)
<u>Flux de trésorerie nets liés aux acquisitions</u>	<u>298,4</u>

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des magasins acquis pour la société. La société estime que la quasi-totalité du goodwill relatif à ces transactions sera déductible aux fins fiscales. Depuis la date d'acquisition, le chiffre d'affaires et le bénéfice net relatifs à ces magasins ont été de 227,1 \$ et 11,9 \$, respectivement. Étant donné la taille et la nature de ces acquisitions, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement le chiffre d'affaires et le bénéfice net pro forma de la société comme si elle avait réalisé ces acquisitions au début de son exercice. De plus, au cours de l'exercice 2022, la société a versé une contrepartie conditionnelle de 25,0 \$ en lien avec une acquisition d'entreprise antérieure, pour des flux de trésorerie nets totaux liés aux acquisitions d'entreprises de 323,4 \$ pour l'exercice terminé le 24 avril 2022.

Le 30 juillet 2021, la société a conclu une entente exécutoire afin d'acquérir Cape D'or Holdings Limited, Barrington Terminals Limited ainsi que d'autres sociétés d'investissement liées, qui exploitent, dans la région de l'Atlantique au Canada, un réseau indépendant de magasins d'accommodation et de vente de carburant sous les marques de commerce d'Esso, de Go! Stores et de Wilsons Gas Stops (collectivement « Wilsons »). Le réseau Wilsons comprend 79 magasins corporatifs d'accommodation et de vente de carburant, 147 sites opérés par des exploitants indépendants, ainsi qu'un terminal de carburant situé à Halifax, au Canada. La transaction, qui serait financée au moyen des liquidités disponibles et/ou des facilités de crédit existantes de la société, devrait être conclue au cours de la première moitié de l'exercice 2023, et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles et aux approbations réglementaires, y compris celles en vertu de la *Loi sur la concurrence* du Canada.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

2021

Acquisition de Convenience Retail Asia (BVI) Limited

Le 21 décembre 2020, la société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Convenience Retail Asia (BVI) Limited (« Circle K HK »), un important opérateur de magasins d'accommodation dans la région administrative spéciale de Hong Kong de la république populaire de Chine (« Hong Kong RAS »), pour une contrepartie en espèces totale de 2 946,2 \$ HK (380,1 \$) financée à même les liquidités disponibles. À la clôture de la transaction, Circle K HK exploitait un réseau de magasins d'accommodation opérant sous la marque Circle K, avec 341 magasins corporatifs à Hong Kong RAS et 32 magasins franchisés à Macao.

Les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour l'acquisition de Circle K HK sont les suivantes :

	\$
Actifs identifiables acquis	
Actifs à court terme	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,4
Débiteurs ^(a)	20,3
Stocks	23,8
Frais payés d'avance	3,2
	<u>69,7</u>
Immobilisations corporelles	13,7
Actifs au titre de droits d'utilisation	76,5
Immobilisations incorporelles	96,9
Autres actifs	7,5
Impôts différés	0,5
Actifs identifiables totaux	<u>264,8</u>
Passifs pris en charge	
Passifs à court terme	
Créiteurs et charges à payer	107,6
Provisions à court terme	0,8
Impôts sur les bénéfices à payer	0,2
Portion à court terme des obligations locatives	38,6
	<u>147,2</u>
Obligations locatives	28,5
Passif au titre des prestations constituées	1,8
Impôts différés	17,4
Passifs totaux pris en charge	<u>194,9</u>
Actifs identifiables nets acquis	<u>69,9</u>
Goodwill	310,2
Contrepartie totale payée en trésorerie	380,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	22,4
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	<u>357,7</u>

(a) La juste valeur des débiteurs acquis ne comprend aucune provision pour pertes de crédit attendues.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La juste valeur des actifs identifiables acquis incluait 96,9 \$ en immobilisations incorporelles étant relatif aux droits recouverts, à la plateforme technologique, aux relations clients et aux marques de commerce. La direction a utilisé un jugement important afin d'estimer la juste valeur de ces immobilisations incorporelles. Le tableau ci-dessous présente la méthode d'évaluation, les hypothèses clés utilisées dans les évaluations ainsi que l'estimation finale de la juste valeur de chacune des immobilisations incorporelles acquises :

Immobilisations incorporelles acquises	Méthode d'évaluation	Chiffre d'affaires attribuable aux immobilisations incorporelles	Taux d'économie sur les redevances	Taux d'attrition	Durée de vie utile	Juste valeur
		%	%	%	En années	\$
Droits recouverts	Exemption des redevances	100,0	2,0	Non applicable	4,3	38,7
Plateforme technologique	Exemption des redevances	100,0	1,5	20,0	5,0	25,6
Marques de commerce	Exemption des redevances	7,0	2,5	Non applicable	Indéterminée	12,7
Relations clients	Bénéfices excédentaires multipériodes	16,3	Non applicable	9,0	11,1	19,9

Les autres hypothèses communes utilisées ont été un taux de croissance du chiffre d'affaires de 5,0 % pour les quatre premières années et 2,0 % pour les années suivantes, ainsi qu'un taux d'actualisation de 10,0 %.

L'acquisition de Circle K HK a été conclue afin de pénétrer de nouveaux marchés stratégiques et a généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des magasins acquis pour la société. Aucun goodwill relatif à cette transaction n'a été déductible aux fins fiscales. Pour l'exercice terminé le 25 avril 2021, des frais d'acquisition de 0,8 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à cette acquisition.

Autres acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 25 avril 2021, la société a fait l'acquisition de 26 magasins corporatifs par l'entremise de multiples transactions. La société est propriétaire du terrain et de la bâtisse pour 20 sites, est propriétaire de la bâtisse et loue le terrain pour 4 sites, et loue le terrain et la bâtisse pour les 2 autres sites. Ces transactions ont été effectuées pour une contrepartie totale de 75,8 \$, financée à même les liquidités disponibles et facilités de crédit existantes. Pour l'exercice terminé le 25 avril 2021, des frais d'acquisition de 11,0 \$ ont été comptabilisés au poste Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux relativement à ces acquisitions et à d'autres acquisitions non réalisées et en cours.

Les appréciations finales de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge pour ces acquisitions sont les suivantes :

	\$
Actifs identifiables acquis	
Stocks	2,3
Immobilisations corporelles	44,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	0,1
Actifs identifiables totaux	46,4
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	0,1
Provisions	0,5
Obligations locatives	0,1
Passifs totaux pris en charge	0,7
Actifs identifiables nets acquis	45,7
Goodwill	30,1
Contrepartie totale payée en trésorerie	75,8

La société a effectué ces acquisitions afin d'accroître ses parts de marché et celles-ci ont généré un goodwill principalement en raison de la valeur stratégique des magasins acquis pour la société. La quasi-totalité du goodwill relatif à ces transactions était déductible aux fins fiscales.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

5. CESSION D'ACTIVITÉS ET DE PROPRIÉTÉS ET DÉCONSOLIDATION DE FILIALES

2022

Le 22 mars 2021, la société a conclu une entente visant la vente de 48 magasins situés en Oklahoma, aux États-Unis, à Casey's General Stores Inc. À la même date, et sur la base des résultats d'un examen stratégique de son réseau, la société a annoncé son intention de vendre certains magasins répartis dans 28 États aux États-Unis et dans 6 provinces au Canada. Les actifs et les passifs reliés à ces magasins étaient classés comme détenus en vue de la vente au 25 avril 2021.

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a complété l'entente avec Casey's General Stores Inc. pour la vente de 48 magasins ainsi que la vente de 190 magasins à de multiples acheteurs. Ces transactions ont été conclues pour une contrepartie totale en espèces de 238,8 \$ et ont généré un gain de 49,4 \$, qui est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés. Au 24 avril 2022, les actifs et les passifs de 11 magasins aux États-Unis respectaient les critères de classement comme actifs détenus en vue de la vente, puisqu'ils étaient assujettis à des contrats de vente avec de multiples acheteurs. Les actifs et passifs suivants étaient classés comme détenus en vue de la vente en lien avec ces transactions :

	2022	2021
	\$	\$
Actifs		
Stocks	1,4	44,3
Immobilisations corporelles	3,8	130,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	1,7	77,9
Immobilisations incorporelles	0,2	0,8
Goodwill	2,2	81,7
	<u>9,3</u>	<u>335,1</u>
Passifs		
Obligations locatives	1,3	81,1
Provisions	0,2	10,8
	<u>1,5</u>	<u>91,9</u>

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, suite à la finalisation du processus de vente, un critère de classement comme actifs détenus en vue de la vente n'était plus respecté pour 66 magasins aux États-Unis et 31 magasins au Canada puisque la société a déterminé que leur vente n'était plus hautement probable. Par conséquent, un montant de 12,6 \$ a été enregistré au poste Amortissement et perte de valeur à l'état des résultats consolidés pour reconnaître l'amortissement qui aurait été comptabilisé si ces magasins n'avaient pas été classés comme actifs détenus en vue de la vente ainsi que pour porter la valeur comptable de certains magasins à leur valeur recouvrable.

Déconsolidation et perte de valeur du placement de la société dans ses filiales russes

Le 8 avril 2022, conséquemment aux événements géopolitiques qui ont mené à l'imposition de sanctions économiques par et contre la Russie, ainsi qu'aux développements suivant l'annonce de la société de la suspension des opérations de ses 38 magasins situés en Russie, il a été déterminé que les critères de contrôle du placement de la société sur ses filiales russes en propriété exclusive n'étaient plus rencontrés, puisque la société n'avait plus la capacité de diriger leurs activités pertinentes et avait perdu le droit à leurs bénéfices. Suite à la perte de contrôle, les actifs et les passifs des filiales russes ont été décomptabilisés, ce qui a entraîné une reclassification des pertes de redressements cumulés de conversion des devises de 10,5 \$. De plus, le placement résultant a été évalué à sa juste valeur, ce qui a entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur intégrale de 45,7 \$. Ces deux montants ont été enregistrés au poste Amortissement et perte de valeur à l'état des résultats consolidés. Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et les flux de trésoreries des filiales russes sont inclus dans les états financiers consolidés de la société du 26 avril 2021 au 8 avril 2022.

2021

Cession de propriétés

Au cours de l'exercice 2021, la société a disposé de deux propriétés situées à Toronto, au Canada, pour une contrepartie totale en espèces de 86,2 \$. Ces dispositions ont généré un gain de 67,5 \$ qui est inclus au poste Gain sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs à l'état des résultats consolidés pour l'exercice terminé le 25 avril 2021.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

6. INVESTISSEMENTS DANS FIRE & FLOWER HOLDINGS CORP.

Le 7 août 2019, la société a investi dans Fire & Flower, un détaillant de cannabis indépendant inscrit à la Bourse de Toronto et ayant son siège social en Ontario, Canada. L'investissement était sous la forme de débentures convertibles non garanties d'un montant de principal initial de 26,0 \$ CA ainsi que de cinq séries de bons de souscription d'actions ordinaires. Durant l'exercice terminé le 25 avril 2021, par l'entremise de la conversion d'un montant de principal de 23,6 \$ CA (18,5 \$) de débentures convertibles, de l'exercice des Bons de souscription A-1 et A-2 pour une considération en espèces de 19,0 \$ CA (14,6 \$) et de ses droits de vote potentiels, la société a évalué qu'elle avait une influence notable sur Fire & Flower, qui est donc considérée comme étant une entreprise associée de la société à compter du 17 septembre 2020. La société a utilisé les états financiers de Fire & Flower pour la période se terminant le 29 janvier 2022, ajustés pour refléter des transactions importantes, le cas échéant, dans l'application de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence pour l'exercice terminé le 24 avril 2022.

Au 24 avril 2022, la société a déterminé que la diminution de la capitalisation boursière de Fire & Flower était une indication de perte de valeur sur sa participation et, par conséquent, une perte de 33,7 \$ a été comptabilisée au poste Amortissement et perte de valeur. La valeur recouvrable de l'investissement a été déterminée sur la base de la juste valeur moins les coûts de sortie, qui comprend la quote-part de la société dans la capitalisation boursière de Fire & Flower (niveau 1), en utilisant les données observables suivantes :

	<u>Au 24 avril 2022</u>
Valeur de clôture des actions ordinaires de Fire & Flower	4,23 \$ CA
Nombre d'actions ordinaires de Fire & Flower en circulation	37 015 708
% des actions ordinaires de Fire & Flower détenu	20,8 %
Juste valeur de l'investissement de la société dans Fire & Flower	25,7

Durant l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a exercé les Bons de souscription A-3 pour une considération en espèces de 9,8 \$ CA (7,9 \$) et a conclu une convention de prêt garanti et portant intérêt d'un montant total maximal de 30,0 \$ CA avec Fire & Flower, sur lequel un montant de 20,0 \$ CA (15,6 \$) avait été prélevé au 24 avril 2022. Au 24 avril 2022, un montant de principal de 2,4 \$ CA de débentures convertibles était en circulation et aucun des Bons de souscription B et C n'avait été exercé. Le 28 avril 2022, subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a exercé les Bons de souscription B pour une considération totale de 37,8 \$ CA (29,5 \$), comprenant une considération en espèces de 17,3 \$ CA (13,5 \$) ainsi qu'un montant de 20,5 \$ CA (16,0 \$) représentant le règlement non monétaire du principal et des intérêts courus du prêt garanti. L'exercice a augmenté la participation de la société dans Fire & Flower à 35,3 %. Les Bons de souscription C pourront seulement être exercés à tout moment après le 1^{er} octobre 2022 et expireront le 30 juin 2023 et les débentures convertibles arriveront à échéance le 30 juin 2023.

Le tableau ci-dessous indique les montants relatifs aux débentures convertibles et aux bons de souscription d'actions ordinaires présentés aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimée des débentures convertibles	Juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires	Juste valeur estimée totale des actifs financiers	Écarts reportés	Valeur nette comptable
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 24 avril 2022					
Solde au début de l'exercice	3,0	37,0	40,0	(18,6)	21,4
Perte nette reconnue aux Autres éléments financiers	(0,7)	(35,3)	(36,0)	18,1	(17,9)
Exercice et émission de bons de souscriptions d'actions ordinaires	—	(1,1)	(1,1)	(0,3)	(1,4)
Effet des fluctuations du taux de change	—	(0,3)	(0,3)	0,1	(0,2)
Solde à la fin de l'exercice	2,3	0,3	2,6	(0,7)	1,9
Exercice terminé le 25 avril 2021					
Solde au début de l'exercice	18,5	10,1	28,6	(13,8)	14,8
Impact des modifications du 17 septembre 2020	7,8	17,5	25,3	(24,7)	0,6
Gain reconnu aux Autres éléments financiers	8,3	6,2	14,5	25,4	39,9
Investissement supplémentaire, conversion et exercice	(34,4)	0,9	(33,5)	(2,9)	(36,4)
Effet des fluctuations du taux de change	2,8	2,3	5,1	(2,6)	2,5
Solde à la fin de l'exercice	3,0	37,0	40,0	(18,6)	21,4

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La juste valeur estimée des débetures est déterminée à l'aide du modèle de Longstaff-Schwartz, où la valeur de l'option de conversion est basée sur des simulations de Monte Carlo et la juste valeur estimée des bons de souscription d'actions ordinaires est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes. La volatilité attendue est une donnée clé d'entrée non observable qui a été utilisée dans l'établissement de la juste valeur et la fluctuation de cette donnée d'entrée découle principalement du marché en développement dans lequel Fire & Flower exerce ses activités. Au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021, toutes les autres hypothèses étant égales par ailleurs, une variation raisonnable de la volatilité attendue utilisée n'aurait pas eu d'impact significatif sur la juste valeur de chaque actif.

La juste valeur estimée des débetures convertibles et des bons de souscription d'actions ordinaires lors de leur comptabilisation initiale et à la suite d'une modification survenue le 17 septembre 2020 diffèrait de leur prix de transaction. Ces justes valeurs estimées ont été déterminées à l'aide de données spécifiques à l'entité et sont ainsi des évaluations de niveau 3 (note 30). L'évaluation initiale de ces actifs financiers a donc été ajustée afin de reporter l'écart entre la juste valeur à la date de la comptabilisation initiale et le prix de transaction, lequel est constaté graduellement sur la durée de vie estimée de chacun des actifs.

7. PARTICIPATIONS DANS DES COENTREPRISES ET DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux participations de la société dans des coentreprises et des entreprises associées présentés aux bilans consolidés :

	2022	2021
	\$	\$
Participation dans des coentreprises	143,9	141,4
Participation dans des entreprises associées	25,7	58,4
	169,6	199,8

Ces participations, dont aucune n'est individuellement significative pour la société, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants suivants représentent la quote-part de la société dans le bénéfice net et le résultat global des coentreprises et entreprises associées :

	2022	2021
	\$	\$
Bénéfice net et résultat global des coentreprises	27,8	25,5
Bénéfice net et résultat global des entreprises associées	(7,7)	0,5
	20,1	26,0

Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a acquis, par l'intermédiaire d'une coentreprise avec Musket Corporation, quatre terminaux de carburant pour le transport routier situés en Floride, en Illinois et en Caroline du Nord, aux États-Unis.

8. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES DÉPENSES

	2022	2021
	\$	\$
Coût des ventes	51 820,7	35 653,8
Frais de vente et de marketing	6 301,7	5 613,3
Frais d'administration	931,5	740,6
Autres frais d'exploitation	77,5	76,8

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2022	2021
	\$	\$
Dépenses au titre des avantages du personnel		
Salaires ^(a)	2 744,9	2 419,9
Avantages sociaux et autres contributions relatives aux employés	296,2	258,3
Avantages sociaux futurs (note 29)	156,7	145,1
Primes de départ	2,2	10,4
Rémunération et autres paiements fondés sur des actions (note 27)	23,6	18,9
	<u>3 223,6</u>	<u>2 852,6</u>

(a) Subventions gouvernementales

Au cours de l'exercice 2022, la société a comptabilisé un montant de 5,2 \$ suite à l'approbation de diverses demandes de subventions gouvernementales (51,1 \$ pour l'exercice 2021). Les subventions gouvernementales, qui ont été reçues pour couvrir des dépenses reliées aux employés, ont été comptabilisées en déduction des Frais d'exploitation, de vente et d'administration et frais généraux dans les états des résultats consolidés.

9. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	2022	2021
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	11,3	10,5
Régime de rémunération et autres paiements fondés sur des actions	12,0	10,3
Avantages sociaux futurs (note 29)	2,7	2,7
	<u>26,0</u>	<u>23,5</u>

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et du comité de direction.

10. FRAIS FINANCIERS ET AUTRES ÉLÉMENTS FINANCIERS

	2022	2021
	\$	\$
Frais financiers		
Intérêts sur la dette à long terme	216,1	213,2
Intérêts sur les obligations locatives	85,0	88,3
Impact des avis de remboursement de billets de premier rang non garantis (note 21)	3,2	29,1
Charge de désactualisation des provisions (note 24)	14,2	15,9
Autres charges financières	7,3	10,5
	<u>325,8</u>	<u>357,0</u>
Autres éléments financiers		
Revenus financiers	(15,2)	(19,5)
Variation de la juste valeur des instruments financiers classifiés à la juste valeur par le biais du résultat net (notes 6 et 30)	(8,9)	(39,9)
	<u>(24,1)</u>	<u>(59,4)</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2022	2021
	\$	\$
Charge d'impôt sur les bénéfices exigible	677,6	593,6
Charge d'impôt différé	56,7	60,0
	734,3	653,6

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés de la société au Canada se détaillent comme suit :

	2022	2021
	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	26,50	26,50
Incidence des taux d'imposition d'autres juridictions	(5,72)	(7,64)
Autres écarts permanents	0,71	0,60
Taux d'imposition effectif	21,49	19,46

(a) Le taux d'imposition statutaire combiné de la société au Canada comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

Les composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

	2022				
	Solde au 25 avril 2021	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises et de la déconsolidation de filiales	Solde au 24 avril 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(4,4)	(6,1)	—	—	(10,5)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(4,3)	0,1	0,1	—	(4,1)
Immobilisations incorporelles	(10,3)	9,5	1,7	—	0,9
Frais reportés	36,9	(0,2)	(2,4)	—	34,3
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	22,8	(0,7)	(7,0)	—	15,1
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	16,2	(2,9)	(1,1)	—	12,2
Crédits reportés	(1,1)	(4,5)	(1,6)	—	(7,2)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	2,6	(0,3)	(0,3)	—	2,0
Actifs au titre de droits d'utilisation	(47,5)	(27,1)	6,5	—	(68,1)
Obligations locatives	46,3	30,2	(6,6)	—	69,9
Placements	(1,3)	3,0	(0,4)	—	1,3
Autres	4,7	2,7	(3,7)	—	3,7
	60,6	3,7	(14,8)	—	49,5

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

2022

	Solde au 25 avril 2021	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises et de la déconsolidation de filiales	Solde au 24 avril 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	1 009,9	157,4	(10,3)	4,5	1 161,5
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(23,8)	(3,2)	—	—	(27,0)
Immobilisations incorporelles	80,7	(78,8)	(0,8)	—	1,1
Goodwill	255,7	34,4	(1,7)	(0,1)	288,3
Frais reportés	(47,0)	(20,1)	2,0	0,1	(65,0)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	44,5	(66,5)	(20,6)	2,1	(40,5)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(86,3)	15,9	3,3	0,2	(66,9)
Crédits reportés	(5,3)	1,5	—	(4,6)	(8,4)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	19,4	2,3	(2,2)	—	19,5
Actifs au titre de droits d'utilisation	645,7	(401,1)	(8,1)	—	236,5
Obligations locatives	(701,6)	404,8	8,3	—	(288,5)
Placements	9,1	3,1	(0,1)	(4,6)	7,5
(Perte) gain de change non réalisé(e)	(72,4)	10,7	21,7	4,6	(35,4)
	1 128,6	60,4	(8,5)	2,2	1 182,7

2021

	Solde au 26 avril 2020	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 25 avril 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	(4,2)	2,6	(2,4)	(0,4)	(4,4)
Charges déductibles au cours des	(3,7)	(0,1)	(0,5)	—	(4,3)
Immobilisations incorporelles	2,4	(10,7)	(2,0)	—	(10,3)
Frais reportés	28,3	5,0	3,2	0,4	36,9
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	12,6	2,0	7,7	0,5	22,8
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	10,6	3,1	2,5	—	16,2
Crédits reportés	(4,3)	3,3	(0,1)	—	(1,1)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	2,4	(0,1)	0,3	—	2,6
Actifs au titre de droits d'utilisation	(42,9)	4,7	(9,3)	—	(47,5)
Obligations locatives	43,5	(6,8)	9,6	—	46,3
Placements	1,6	—	(2,9)	—	(1,3)
Autres	5,5	(31,4)	30,6	—	4,7
	51,8	(28,4)	36,7	0,5	60,6

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

	2021				
	Solde au 26 avril 2020	Comptabilisé aux résultats	Comptabilisé directement aux AERG ou aux capitaux propres	Comptabilisé par le biais d'acquisitions d'entreprises	Solde au 25 avril 2021
	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôts différés					
Immobilisations corporelles	924,8	62,2	22,6	0,3	1 009,9
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	(17,7)	(6,1)	—	—	(23,8)
Immobilisations incorporelles	62,3	0,4	2,0	16,0	80,7
Goodwill	220,1	29,0	6,6	—	255,7
Frais reportés	(62,1)	6,2	8,9	—	(47,0)
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés	84,2	(0,3)	(39,4)	—	44,5
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(73,8)	(8,1)	(4,4)	—	(86,3)
Crédits reportés	(2,9)	(2,4)	—	—	(5,3)
Revenus imposables au cours des exercices subséquents	27,0	(10,1)	2,5	—	19,4
Actifs au titre de droits d'utilisation	535,6	85,3	24,8	—	645,7
Obligations locatives	(580,4)	(94,5)	(26,7)	—	(701,6)
Placements	4,2	4,8	0,1	—	9,1
(Perte) gain de change non réalisé(e)	(76,3)	(34,8)	37,6	1,1	(72,4)
	<u>1 045,0</u>	<u>31,6</u>	<u>34,6</u>	<u>17,4</u>	<u>1 128,6</u>

Les pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles à l'égard desquelles des actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés s'établissaient à 566,2 \$ au 24 avril 2022 (651,2 \$ au 25 avril 2021), dont une tranche de 438,9 \$ qui sera reprise par le biais des AERG (423,7 \$ au 25 avril 2021).

De ces montants, une tranche d'environ 511,5 \$ n'avait pas de date d'échéance au 24 avril 2022 (529,1 \$ au 25 avril 2021). Les pertes en capital nettes peuvent être reportées prospectivement indéfiniment et ne peuvent être utilisées qu'à l'égard de gains en capital imposables futurs. Les autres pertes reportées prospectivement et les différences temporaires déductibles viendront à échéance comme suit :

	\$
Moins d'un an à cinq ans	—
Cinq à dix ans	15,0
Dix à vingt ans	40,0
	<u>55,0</u>

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, 13,7 \$ d'impôts différés qui n'avaient pas été précédemment comptabilisés ont été utilisés.

Les passifs d'impôts différés relatifs aux impôts qui seraient payables advenant un rapatriement des bénéficiaires non répartis de certaines filiales étrangères n'ont pas été comptabilisés puisque ces montants ne devraient pas se matérialiser dans un avenir prévisible. Les différences temporelles liées à ces participations s'élèvent à 7 529,1 \$ (6 106,0 \$ en 2021).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

12. BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Bénéfice net	<u>2 683,3</u>	<u>2 705,5</u>
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions)	<u>1 062,0</u>	<u>1 105,3</u>
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	<u>1,5</u>	<u>1,4</u>
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en millions)	<u>1 063,5</u>	<u>1 106,7</u>
Bénéfice net de base par action	<u>2,53</u>	<u>2,45</u>
Bénéfice net dilué par action	<u>2,52</u>	<u>2,44</u>

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2022, 1 334 options d'achat d'actions ont été exclues compte tenu de leur effet antidilutif (465 659 options d'achat d'actions exclues en 2021).

Pour l'exercice 2022, le conseil d'administration a déclaré des dividendes totalisant 41,75 ¢ CA par action (33,25 ¢ CA par action en 2021).

13. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations du fonds de roulement hors caisse

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Débiteurs	<u>(838,8)</u>	<u>(358,0)</u>
Stocks	<u>(639,2)</u>	<u>(490,5)</u>
Frais payés d'avance	<u>(34,5)</u>	<u>1,9</u>
Créiteurs et charges à payer	<u>1 203,3</u>	<u>762,0</u>
Impôts exigibles	<u>(31,3)</u>	<u>(70,4)</u>
	<u>(340,5)</u>	<u>(155,0)</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Changement en lien avec les passifs découlant des activités de financement

	2022			2021		
	Autres passifs financiers nets, excluant les swaps sur carburant	Obligations locatives	Dettes à long terme	Autres passifs financiers nets, excluant les swaps sur carburant	Obligations locatives	Dettes à long terme
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	87,5	3 212,1	6 389,9	237,4	2 648,8	7 730,5
Flux de trésorerie						
Sorties nettes de fonds sur la dette à long terme présentées dans les activités de financement	—	—	(279,0)	—	—	(1 710,6)
Primes de remboursement anticipé et intérêts réputés sur le remboursement des billets de premier rang non garantis présentés dans les activités d'exploitation	—	—	(37,7)	—	—	—
Sorties de fonds se rapportant au principal des obligations locatives	—	(443,6)	—	—	(404,2)	—
Règlements d'instruments financiers dérivés	(56,9)	—	—	—	—	—
Variations des éléments hors trésorerie						
Reclassement depuis (vers) les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	49,8	—	—	(81,1)	—
Révision d'estimations	—	472,9	—	—	628,5	—
Ajouts	—	202,9	—	—	180,4	63,6
Variation de la juste valeur	6,0	—	—	(149,9)	—	—
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	65,6	4,0	—	67,2	—
Incidence des avis de remboursement de billets de premier rang non garantis (note 21)	—	—	3,2	—	—	29,1
Amortissement des frais de financement	—	—	3,6	—	—	4,1
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	—	(1,5)	—	—	—	—
Effet des fluctuations du taux de change	—	(83,3)	(119,0)	—	172,5	273,2
Solde à la fin de l'exercice	36,6	3 474,9	5 965,0	87,5	3 212,1	6 389,9

14. DÉBITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit ^(a)	1 179,6	818,5
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir ^(a)	1 031,6	732,3
Provision pour pertes de crédit attendues	(33,4)	(36,8)
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir – nets	2 177,8	1 514,0
Autres débiteurs	319,7	258,2
Provision pour pertes de crédit attendues	—	(0,5)
	2 497,5	1 771,7

(a) Ces montants sont présentés déduction faite d'un montant de 162,3 \$ présenté en réduction des comptes fournisseurs et charges à payer (note 20) en raison d'accords de compensation (111,7 \$ au 25 avril 2021).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le tableau qui suit présente l'âge des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir sur une base brute de même que l'âge de la provision pour pertes de crédit attendues en fonction du taux de perte attendu :

	2022			2021		
	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues	Valeur comptable brute	Taux de perte attendu	Pertes de crédit attendues
	\$	%	\$	\$	%	\$
Courants	1 973,3	0,2	3,5	1 435,7	0,4	5,1
En souffrance depuis 1-90	189,6	1,1	2,1	79,7	2,1	1,7
En souffrance depuis 91 jours et plus	48,3	57,6	27,8	35,4	84,7	30,0
	2 211,2		33,4	1 550,8		36,8

Les mouvements de la provision pour pertes de crédit attendues s'établissent comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	37,3	38,1
Provision pour pertes de crédit attendues, déduction faite du solde de début inutilisé	3,8	4,3
Créances radiées au cours de l'exercice	(4,8)	(9,1)
Effet des fluctuations du taux de change	(2,9)	4,0
Solde à la fin de l'exercice	33,4	37,3

15. STOCKS

	2022	2021
	\$	\$
Marchandises ^(a)	937,5	900,1
Carburant pour le transport routier ^(b)	1 434,9	853,2
Autres	30,6	14,3
	2 403,0	1 767,6

(a) Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, une dépréciation à la valeur nette de réalisation de 9,2 \$ a été comptabilisée, pour cette catégorie, dans le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, aux états des résultats consolidés (33,9 \$ pour l'exercice terminé le 25 avril 2021).

(b) Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, aucune dépréciation ou reprise de dépréciation à la valeur nette de réalisation n'a été comptabilisée pour cette catégorie. Pour l'exercice terminé le 25 avril 2021, une reprise de dépréciation à la valeur nette de réalisation de 12,9 \$ a été comptabilisée, pour cette catégorie, dans le Coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur aux états des résultats consolidés puisque les prix de vente ont augmenté.

Les montants du coût des ventes, excluant amortissement et perte de valeur, présentés dans les états consolidés des résultats sont presque entièrement composés des stocks comptabilisés à titre de dépenses.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et composantes de bâtisse	Équipements	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 24 avril 2022					
Valeur comptable nette au début	3 608,3	3 010,7	3 843,7	407,4	10 870,1
Ajouts	105,7	397,9	1 026,3	164,1	1 694,0
Acquisitions d'entreprises (note 4)	24,5	25,6	22,9	—	73,0
Dispositions	(69,2)	(17,0)	(41,1)	(3,3)	(130,6)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(0,6)	(265,5)	(592,3)	(74,3)	(932,7)
Reclassements	(16,1)	(39,3)	27,5	27,9	—
Reclassement (vers) depuis les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(0,4)	3,4	10,0	4,2	17,2
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(7,0)	(14,8)	(5,1)	—	(26,9)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,4)	(97,1)	(95,7)	(3,7)	(277,9)
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 563,8	3 003,9	4 196,2	522,3	11 286,2
Au 24 avril 2022					
Coût	3 565,4	4 799,4	7 714,6	1 146,3	17 225,7
Amortissement et perte de valeur cumulés	(1,6)	(1 795,5)	(3 518,4)	(624,0)	(5 939,5)
Valeur comptable nette^(a)	3 563,8	3 003,9	4 196,2	522,3	11 286,2
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	36,1	9,4	4,8	—	50,3
Exercice terminé le 25 avril 2021					
Valeur comptable nette au début	3 347,7	2 824,1	3 552,2	412,5	10 136,5
Ajouts	147,1	334,7	736,8	70,0	1 288,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	14,5	21,9	17,3	4,0	57,7
Dispositions	(55,4)	(12,9)	(47,3)	(3,1)	(118,7)
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(1,6)	(249,6)	(560,7)	(71,0)	(882,9)
Reclassements	12,0	(41,8)	36,0	(6,2)	—
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(32,1)	(22,0)	(66,7)	(9,6)	(130,4)
Effet des fluctuations du taux de change	176,1	156,3	176,1	10,8	519,3
Valeur comptable nette à la fin^(a)	3 608,3	3 010,7	3 843,7	407,4	10 870,1
Au 25 avril 2021					
Coût	3 612,9	4 678,7	7 014,7	965,0	16 271,3
Amortissement et perte de valeur cumulés	(4,6)	(1 668,0)	(3 171,0)	(557,6)	(5 401,2)
Valeur comptable nette^(a)	3 608,3	3 010,7	3 843,7	407,4	10 870,1
Portion relative aux immobilisations corporelles non opérées par la société car sujettes à des contrats de location simple	47,5	12,3	12,7	—	72,5

(a) La valeur comptable nette au 24 avril 2022 inclut un montant de 1 087,7 \$ relatif aux constructions en cours (804,9 \$ au 25 avril 2021).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

17. CONTRATS DE LOCATION

L'information sur les contrats de location pour lesquels la société est locataire est présentée ci-dessous :

Actifs au titre de droits d'utilisation

La réconciliation des actifs au titre de droits d'utilisation de la société par catégories d'actifs sous-jacents se présente comme suit :

	Propriétés	Véhicules motorisés	Équipements	Total
	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 24 avril 2022				
Valeur comptable nette au début	2 997,0	47,6	24,5	3 069,1
Ajouts	168,1	32,4	0,6	201,1
Acquisitions d'entreprises (note 4)	63,2	—	—	63,2
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(432,7)	(20,1)	(3,4)	(456,2)
Révision d'estimations	467,1	7,5	0,3	474,9
Reclassement d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	45,2	—	—	45,2
Cessions réputées liées à des sous-locations	(8,5)	—	—	(8,5)
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(1,3)	—	—	(1,3)
Effet des fluctuations du taux de change	(81,8)	(1,2)	(2,3)	(85,3)
Valeur comptable nette à la fin	3 216,3	66,2	19,7	3 302,2
Exercice terminé le 25 avril 2021				
Valeur comptable nette au début	2 493,4	18,0	2,5	2 513,9
Ajouts	100,9	53,4	22,6	176,9
Acquisitions d'entreprises (note 4)	76,6	—	—	76,6
Dépense d'amortissement et de perte de valeur	(401,6)	(15,4)	(2,0)	(419,0)
Révision d'estimations	643,1	(11,0)	0,3	632,4
Reclassement à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(77,9)	—	—	(77,9)
Cessions réputées liées à des sous-locations	(6,0)	—	—	(6,0)
Effet des fluctuations du taux de change	168,5	2,6	1,1	172,2
Valeur comptable nette à la fin	2 997,0	47,6	24,5	3 069,1

Montants comptabilisés aux états des résultats consolidés

	2022	2021
	\$	\$
Dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	29,8	24,8
Dépenses relatives aux paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	24,0	22,9
Gain sur transactions de cession-bail	52,9	80,8

Information sur les flux de trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Total des sorties de fonds relatives aux contrats de location	580,5	538,8
Produits des cessions liées à des transactions de cession-bail	95,6	119,5

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 24 avril 2022, la société loue principalement des terrains, des immeubles, des composantes de bâtisse, des véhicules motorisés et de l'équipement. La durée de chaque contrat de location est négociée sur une base individuelle et les conditions peuvent grandement varier. La durée des contrats de location, pour la majorité des contrats en Amérique du Nord, varie entre 5 et 20 ans et cette durée inclut le terme de base ainsi qu'une ou plusieurs options de renouvellement, lorsqu'applicable. En Europe et en Asie, la durée des contrats de location varie de moins de 12 mois jusqu'à des échéances de plus de 50 ans et inclus aussi des options de renouvellement au prix du marché, lorsqu'applicable. Au 24 avril 2022, la société respectait les restrictions imposées par ses contrats de location. La société peut également conclure des transactions de cession-bail, dans le cadre desquelles elle continuera généralement à exploiter temporairement la propriété vendue lorsqu'il est avantageux pour le vendeur et la société de le faire.

Au 24 avril 2022, les garanties de valeur résiduelle que la société s'attend à payer incluses dans le calcul des obligations locatives ainsi que celles que la société ne s'attend pas à payer et qui sont, par conséquent, exclues des obligations locatives n'étaient pas significatives.

Certains contrats de location sur des biens sont assortis de modalités de paiements variables, qui sont fonction des ventes générées par un magasin. Pour les magasins individuels, les paiements de loyers étant fondés sur des modalités de paiements variables peuvent atteindre 100 % et les pourcentages de ventes appliqués varient grandement. Les modalités de paiements variables existent pour une multitude de raisons, dont minimiser la base de frais fixes pour les nouveaux magasins. Les paiements de loyers variables qui sont fonction des ventes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle se produit la situation qui est à l'origine de ces paiements. Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, une augmentation de 10 % des modalités variables dans tous les magasins du groupe ayant de telles modalités de paiements variables n'aurait pas eu une incidence significative sur les paiements de location totaux.

Plusieurs contrats de location conclus par la société sont assortis d'options de prolongation et de résiliation. Ces modalités maximisent la souplesse opérationnelle dans le cadre de la gestion des contrats. La plupart des options de prolongation et de résiliation ne peuvent être levées que par la société, non le bailleur. Au 24 avril 2022, de potentielles futures sorties de fonds annuelle non actualisées de 146,1 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives dont les échéances contractuelles sont dans moins de cinq ans, car il n'est pas raisonnablement certains que des options de renouvellement sur ces baux seront exercées.

Au 24 avril 2022, des sorties de fonds futures non actualisées de 75,4 \$ n'ont pas été incluses dans les obligations locatives puisque celles-ci sont relatives à des contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais pour lesquels la société s'est engagée.

L'information sur les contrats de location lorsque la société est bailleur est présenté ci-dessous :

Au 24 avril 2022, la société loue principalement des immeubles et des véhicules motorisés. Les modalités sont négociées sur une base individuelle et contiennent une grande variété de durées et conditions.

Montant comptabilisés dans les états des résultats consolidés

	2022	2021
	\$	\$
Produits locatifs sur contrats de location simple, excluant ceux se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	25,7	15,8
Produits locatifs se rapportant aux paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	19,7	17,1
Revenus de sous-location tirés d'actifs au titre de droits d'utilisation	44,1	48,6

Au 24 avril 2022, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés sur contrats de location simple attendus à être reçus au titre des accords de location et de sous-location simples est de 93,2 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	24,6
Un à cinq ans	43,3
Plus de cinq ans	25,3
	<u>93,2</u>

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 24 avril 2022, le montant total des paiements minimaux futurs non actualisés attendus à être reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location classés en location-financement est de 35,9 \$. Ces paiements minimaux devraient être reçus comme suit :

	\$
Moins d'un an	12,2
Un à cinq ans	20,6
Plus de cinq ans	3,1
	<u>35,9</u>
Produits financiers non acquis inclus dans les paiements ci-dessus	(1,8)
Investissement net dans des contrats de sous-location	<u>34,1</u>

18. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

	2022	2021
	\$	\$
Valeur comptable nette au début de l'exercice	5 946,3	5 505,8
Acquisitions d'entreprises (note 4)	205,7	340,3
Reclassements depuis (vers) les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	15,3	(81,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(73,2)	181,9
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	6 094,1	5 946,3

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvisionnement en carburant	Droits recouvrés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 24 avril 2022							
Valeur comptable nette au début	261,7	44,8	268,7	12,7	35,6	93,4	716,9
Ajouts	—	0,2	59,4	—	—	1,7	61,3
Acquisitions d'entreprises (note 4)	—	0,6	3,3	3,5	—	19,0	26,4
Dispositions	—	—	(0,7)	—	—	(0,1)	(0,8)
Dépense d'amortissement	(2,8)	(6,7)	(44,6)	(1,3)	(9,1)	(5,0)	(69,5)
Ajustement de transition lié aux accords d'infonuagiques (note 3)	—	—	(25,0)	—	—	—	(25,0)
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(0,5)	—	—	—	—	—	(0,5)
Reclassements d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	—	—	—	—	0,4	0,4
Effet des fluctuations du taux de change	(9,1)	(0,8)	(7,6)	—	(0,5)	(3,7)	(21,7)
Valeur comptable nette à la fin	249,3	38,1	253,5	14,9	26,0	105,7	687,5
Au 24 avril 2022							
Coût	289,6	148,5	487,2	57,4	38,2	235,9	1 256,8
Amortissement cumulé	(40,3)	(110,4)	(233,7)	(42,5)	(12,2)	(130,2)	(569,3)
Valeur comptable nette	249,3	38,1	253,5	14,9	26,0	105,7	687,5

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Immobilisations incorporelles

	Marques de commerce	Contrats de franchise	Logiciels ^(a)	Contrats d'approvisionnement en carburant	Droits recouvrés	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 25 avril 2021							
Valeur comptable nette au début	240,8	48,4	174,1	14,3	—	73,2	550,8
Ajouts	—	—	86,1	—	—	2,3	88,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	12,7	—	25,6	—	38,7	19,9	96,9
Dispositions	—	(0,1)	—	(0,5)	—	(0,1)	(0,7)
Dépense d'amortissement	(5,2)	(6,6)	(38,5)	(1,1)	(3,1)	(9,8)	(64,3)
Reclassements	—	—	(3,9)	—	—	3,9	—
Reclassements à titre d'actifs détenus en vue de la vente (note 5)	—	—	—	—	—	(0,8)	(0,8)
Effet des fluctuations du taux de change	13,4	3,1	25,3	—	—	4,8	46,6
Valeur comptable nette à la fin	261,7	44,8	268,7	12,7	35,6	93,4	716,9
Au 25 avril 2021							
Coût	303,9	156,9	484,8	54,0	38,7	229,8	1 268,1
Amortissement cumulé	(42,2)	(112,1)	(216,1)	(41,3)	(3,1)	(136,4)	(551,2)
Valeur comptable nette	261,7	44,8	268,7	12,7	35,6	93,4	716,9

(a) La valeur comptable nette au 24 avril 2022 comprend 111,5 \$ relatif aux logiciels en cours (97,9 \$ au 25 avril 2021).

Le goodwill et les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont répartis aux UGT en fonction de la localisation géographique des magasins acquis. La répartition au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021 est la suivante :

UGT	2022		2021	
	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill	Immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée	Goodwill
	\$	\$	\$	\$
Canada	—	824,4	—	832,8
États-Unis	207,0	4 430,3	186,9	4 230,2
Scandinavie	58,6	442,6	64,7	488,7
Europe centrale et Europe de l'Est	23,5	11,3	27,0	12,6
Irlande	—	79,0	—	72,4
Asie	12,5	306,5	12,7	309,6
	301,6	6 094,1	291,3	5 946,3

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT des États-Unis sont la marque de commerce Circle K et les licences, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'immobilisation incorporelle ayant une durée d'utilité indéterminée pour les UGT de la Scandinavie et de l'Europe centrale et Europe de l'Est est le logo de la gouttelette, qui devrait procurer des avantages économiques à la société indéfiniment. L'UGT de la Scandinavie regroupe les activités de la Norvège, de la Suède et du Danemark tandis que l'UGT de l'Europe centrale et Europe de l'Est regroupe les activités de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Pologne et de la Russie (jusqu'au 8 avril 2022). Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée pour l'UGT de l'Asie sont les marques de commerce de produits exclusifs, qui devraient procurer des avantages économiques à la société indéfiniment.

Pour le test annuel de dépréciation, la valeur recouvrable des UGT du Canada, des États-Unis, de la Scandinavie, de l'Europe centrale et Europe de l'Est et de l'Irlande est déterminée sur la base de leur juste valeur diminuée des coûts de vente. La société utilise une approche basée sur les multiples du bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (« BAIIA », une mesure non conforme aux IFRS) de sociétés comparables (niveau 3) allant de 8,4 x à 10,0 x pour établir ces valeurs. Pour le test annuel de dépréciation pour l'UGT de l'Asie, la valeur recouvrable est déterminée sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de vente et la société utilise une approche basée sur les bénéfices pour déterminer cette valeur (niveau 3). Sous cette méthode, les flux de trésorerie de l'UGT pour une période de 4 ans ont été utilisés. L'hypothèse clé sur laquelle la

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

direction a basé sa détermination de la juste valeur diminuée des coûts de vente est le taux de croissance moyen prévu de 12,3 %. Cette estimation représente le meilleur estimé de la direction compte tenu des conditions actuelles du marché.

19. AUTRES ACTIFS

	2022	2021
	\$	\$
Actifs de rémunération différée	79,5	71,9
Actifs au titre des prestations définies (note 29)	68,5	63,0
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 24)	62,5	64,3
Dépôts indexés liés aux unités d'actions (note 30)	62,0	43,5
Paiements incitatifs différés	36,2	26,2
Investissement net dans des contrats de sous-location (note 17)	34,1	20,1
Billets à recevoir	18,5	19,3
Dépôts	14,8	25,5
Autres	25,4	20,7
	401,5	354,5

20. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer ^(a)	3 716,7	2 577,6
Taxes à la consommation et d'accise	825,8	760,7
Salaires et avantages afférents	360,0	358,6
Autres	353,6	297,4
	5 256,1	3 994,3

(a) Ce montant est présenté déduction faite d'un montant de 100,1 \$ de montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit (note 14) et de 62,2 \$ de comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir (note 14) en raison d'accords de compensation (71,3 \$ et 40,4 \$, respectivement, au 25 avril 2021).

21. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, échéant de juillet 2027 à mai 2051 ^(a)	3 967,5	4 002,9
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, échéant de juillet 2024 à juin 2025 ^(a)	1 102,5	1 319,1
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros, échéant en mai 2026 ^(a)	809,1	902,0
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes, échéant en février 2026 ^(a)	75,7	80,8
Autres dettes	10,2	85,1
	5 965,0	6 389,9
Portion à court terme de la dette à long terme	1,4	1 107,3
Portion à long terme de la dette à long terme	5 963,6	5 282,6

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

(a) Billets de premier rang non garantis

Au 24 avril 2022, la société avait des billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains totalisant 4 000,0 \$, en dollars canadiens totalisant 1 400,0 \$ CA, en euros totalisant 750,0 € ainsi qu'en couronnes norvégiennes totalisant 675,0 NOK, répartis comme suit :

	Montant du principal	Échéance	Taux du coupon	Taux effectif au 24 avril 2022	Dates de paiement des intérêts
Émission du 26 juillet 2017	700,0 \$ CA	26 juillet 2024	3,06 %	3,13 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 2 juin 2015	700,0 \$ CA	2 juin 2025	3,60 %	3,65 %	2 juin et 2 décembre
Émission du 18 février 2016	675,0 NOK	18 février 2026	3,85 %	3,93 %	20 avril et 20 octobre
Émission du 6 mai 2016	750,0 €	6 mai 2026	1,88 %	1,94 %	6 mai
Émission du 26 juillet 2017	1 000,0 \$	26 juillet 2027	3,55 %	3,64 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2030	2,95 %	3,03 %	25 juillet et 25 janvier
Émission du 13 mai 2021	650,0 \$	13 mai 2041	3,44 %	3,50 %	13 mai et 13 novembre
Émission du 26 juillet 2017	500,0 \$	26 juillet 2047	4,50 %	4,58 %	26 juillet et 26 janvier
Émission du 22 janvier 2020	750,0 \$	25 janvier 2050	3,80 %	3,88 %	25 juillet et 25 janvier
Émission d'obligations vertes du 13 mai 2021	350,0 \$	13 mai 2051	3,63 %	3,69 %	13 mai et 13 novembre

Le 13 mai 2021, la société a émis des billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, totalisant 1 000,0 \$, dont une partie faisait l'objet d'une relation de couverture de flux de trésorerie utilisant des accords de fixation de taux d'intérêt pour réduire le risque associé aux variations des taux d'intérêt en prévision de l'émission. Le 10 mai 2021, avant leur échéance, la société a réglé l'ensemble de ses accords de fixation de taux d'intérêt et une perte cumulative totale de 2,9 \$ a été comptabilisée au Cumul des autres éléments du résultat global en lien avec ces règlements. Un montant égal au produit net de 346,1 \$ de la tranche d'obligations vertes de 350,0 \$ a été utilisé pour financer des projets qui contribuent à la durabilité environnementale.

Le 14 mai 2021, suite à la remise d'un avis de remboursement daté du 14 avril 2021, la société a remboursé intégralement ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, de 1 000,0 \$ émis le 26 juillet 2017 et qui devaient arriver à échéance le 26 juillet 2022. Le remboursement a été effectué en utilisant le produit net de 644,0 \$ issu des billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains, de 650,0 \$ émis le 13 mai 2021 ainsi que la trésorerie disponible et il incluait une prime de remboursement anticipé de 27,7 \$. L'incidence de la prime de remboursement anticipé a été enregistrée aux Frais financiers lors de la remise de l'avis de remboursement durant l'exercice 2021.

Le 3 mars 2022, suite à la remise d'un avis de remboursement daté du 31 janvier 2022, la société a remboursé intégralement ses billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens, de 250,0 \$ CA émis le 1^{er} novembre 2012 et qui devaient arriver à échéance le 1^{er} novembre 2022. Le remboursement de 254,1 \$ CA (200,6 \$) a été effectué en utilisant la trésorerie disponible et incluait une prime de remboursement anticipé de 4,1 \$ CA (3,2 \$). La société a aussi réglé les swaps de taux d'intérêt et multidevises associés à ces billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens (note 23).

À l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, les remboursements sont reflétés dans les activités d'exploitation pour refléter les primes de remboursement anticipé ainsi que les frais de financement payés lors des émissions, et dans les activités de financement pour refléter les produits nets des émissions.

Les billets libellés en dollars canadiens émis le 2 juin 2015 et le 26 juillet 2017 sont liés à des swaps de taux d'intérêt et multidevises (note 23).

Facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti

Au 24 avril 2022, la société avait une convention de crédit consistant en une facilité de crédit renouvelable non garantie d'un montant maximal de 2 525,0 \$, échéant en mai 2026. La facilité de crédit était disponible sous les formes suivantes :

- Une facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) en euros et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 150,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus une marge variable; et

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 115,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêts à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon la cote de crédit de la société, étaient appliqués sur la partie inutilisée de la facilité de crédit. Les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées étaient établis en fonction de la cote de crédit de la société également. En vertu de cette convention de crédit, la société doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021, la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti était inutilisée et la société était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit. Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 24 avril 2022, l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation a été prolongée jusqu'en mai 2027.

Facilités de découvert bancaire

Au 24 avril 2022, la société avait accès à des facilités de découvert bancaire totalisant approximativement 52,9 \$, dont 0,5 \$ était utilisé.

Lettres de garantie

Au 24 avril 2022, la société disposait de lettres de garantie en circulation liées à ses propres activités de 179,9 \$ (106,1 \$ au 25 avril 2021), dont 6,7 \$ (6,8 \$ au 25 avril 2021) se portaient en réduction des fonds disponibles en vertu de la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie.

Programme de papier commercial aux États-Unis

Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a établi un programme de papier commercial aux États-Unis par voie de placement privé. Le programme de papier commercial permet à la société d'émettre à l'occasion des billets de papier commercial non garantis venant à échéance au plus tard 397 jours après leur date d'émission. Le principal total des billets de papier commercial non garantis en circulation ne peut dépasser en aucun moment 2 500,0 \$ et la facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie de la société sert de garantie de liquidités pour le remboursement des billets de papier commercial non garantis.

22. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT À DÉPART DIFFÉRÉ

Durant l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt à départ différé ayant les modalités suivantes :

Montant notionnel	Termes des swaps de taux d'intérêt	Taux	Date d'échéance
550,0 \$	10 ans	De 2,06 % à 2,27 %	Juillet 2024 et Juin 2025

Les instruments ont permis à la société de couvrir la variabilité de ses intérêts payables à l'égard de l'émission anticipée de billets de premier rang non garantis libellés en dollars américains et découlant de la variation des taux des bons du Trésor américain. Ces instruments étaient désignés comme des éléments de couverture des flux de trésorerie liés au risque de taux d'intérêt de la société et, par conséquent, pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, un gain de 23,4 \$ a été comptabilisé aux AERG afin de tenir compte de la variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé.

23. SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT ET MULTIDEVISES

La société a conclu des ententes de swaps de taux d'intérêt et multidevisees lui permettant ainsi de synthétiquement convertir en dollars américains ses billets de premier rang non garantis libellés en dollars canadiens.

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux	Échéance	Juste valeur au (note 30)	
					24 avril 2022	25 avril 2021
					\$	\$
1 400,0 \$ CA	De 3,06 % à 3,60 %	1 127,2 \$ US	De 3,23 % à 3,87 %	Du 26 juillet 2024 au 2 juin 2025	34,1	79,6

Ces ententes sont désignées à titre d'instruments de couverture du risque de change lié à l'investissement net de la société dans ses opérations aux États-Unis. Ils sont présentés comme Autres passifs financiers à long terme aux bilans consolidés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le 2 mars 2022, avant leur échéance, la société a réglé les swaps de taux d'intérêt et multidevises suivants :

Reçoit – Notionnel	Reçoit – Taux	Paie – Notionnel	Paie – Taux
250,0 \$ CA	3,90 %	250,7 \$ US	3,49 %

24. PROVISIONS

Le rapprochement des principales provisions de la société est présenté ci-dessous :

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^(a)	Provision pour coûts environnementaux ^(b)	Provision pour indemnités d'accidents de travail ^(c)	Obligation relative à la responsabilité civile ^(c)	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2022						
Solde au début de l'exercice	489,5	155,3	48,3	56,8	35,7	785,6
Acquisitions d'entreprises (note 4)	2,1	—	—	—	3,5	5,6
Passifs engagés	3,6	16,6	28,7	41,3	11,9	102,1
Passifs réglés	(5,4)	(22,9)	(28,0)	(39,0)	(29,7)	(125,0)
Charge de désactualisation	13,0	0,4	0,6	0,2	—	14,2
Renversement de provisions	(2,8)	(0,5)	—	—	—	(3,3)
Révision d'estimations	(40,8)	(2,2)	0,9	2,6	—	(39,5)
Reclassements de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	4,1	—	—	—	—	4,1
Transferts	—	—	—	—	11,0	11,0
Incidence de la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5)	(1,1)	—	—	—	(0,1)	(1,2)
Effet des fluctuations du taux de change	(27,0)	(3,9)	(0,7)	(0,1)	(0,2)	(31,9)
Solde à la fin de l'exercice	435,2	142,8	49,8	61,8	32,1	721,7
Portion à court terme	60,0	51,8	8,5	11,6	12,8	144,7
Portion à long terme	375,2	91,0	41,3	50,2	19,3	577,0
2021						
Solde au début de l'exercice	373,8	157,2	44,5	50,3	33,6	659,4
Acquisitions d'entreprises (note 4)	0,5	—	—	—	0,8	1,3
Passifs engagés	5,0	20,9	30,3	32,6	8,0	96,8
Passifs réglés	(9,1)	(23,2)	(27,8)	(24,0)	(6,1)	(90,2)
Charge de désactualisation	14,8	0,4	0,5	0,2	—	15,9
Renversement de provisions	(1,8)	(5,8)	—	(0,5)	(2,1)	(10,2)
Révision d'estimations	84,3	(3,9)	0,3	(1,8)	0,3	79,2
Reclassements à titre de passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(10,8)	—	—	—	—	(10,8)
Effet des fluctuations du taux de change	32,8	9,7	0,5	—	1,2	44,2
Solde à la fin de l'exercice	489,5	155,3	48,3	56,8	35,7	785,6
Portion à court terme	46,9	44,3	13,5	14,4	35,5	154,6
Portion à long terme	442,6	111,0	34,8	42,4	0,2	631,0

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 693,2 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

(b) Les coûts environnementaux devraient être déboursés au cours des 20 prochaines années.

(c) Les indemnités pour accidents de travail et les obligations relatives à la responsabilité civile devraient être déboursées au cours des cinq prochaines années.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Coûts environnementaux

La société est assujettie aux diverses lois canadiennes, américaines et européennes portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant pour le transport routier et d'autres produits à base de pétrole. La société estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement. La société a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale et effectue des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La société procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans la plupart des États américains où la société exerce ses activités, à l'exception de l'Alaska, de la Californie, de la Floride, de l'Iowa, du Maryland, de New York, de l'Oregon, du Texas, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin, la société a recours à un fonds en fiducie pour couvrir les frais de certaines mesures de réhabilitation environnementale, déduction faite de la franchise applicable du fonds en fiducie, laquelle varie selon les États. Ces fonds en fiducie fournissent aux exploitants d'installations pétrolières une assurance pour couvrir une partie des frais de nettoyage de certains dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs de carburant et/ou par des taxes de vente de chacun des États sur la vente de carburant. La société paie les frais d'enregistrement annuel et remet les taxes de vente aux États participants. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les États.

Afin de pourvoir aux coûts environnementaux mentionnés plus haut, la société a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 142,8 \$ au 24 avril 2022 (155,3 \$ au 25 avril 2021). De plus, la société a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 72,7 \$ au 24 avril 2022 (73,4 \$ au 25 avril 2021), dont un montant de 10,2 \$ (9,1 \$ au 25 avril 2021) est inclus dans les Débiteurs et 62,5 \$ est inclus dans les Autres actifs (64,3 \$ au 25 avril 2021).

25. CRÉDITS REPORTÉS ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS

	2022	2021
	\$	\$
Passifs de rémunération différée	120,9	101,9
Crédits reportés	47,7	35,5
Dépôts d'exploitants indépendants, de franchisés ou et de locataire	28,8	28,2
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	19,1	20,5
Avantages sociaux	18,5	44,0
Autres passifs	8,9	21,2
	<u>243,9</u>	<u>251,3</u>

26. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

- Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.
- Actions à droit de vote multiple de catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action.
- Actions à droit de vote subalterne de catégorie B, participantes, chaque action comprenant 1 vote.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote multiple de catégorie A et actions à droit de vote subalterne de catégorie B, de rang égal.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Le 8 décembre 2021, au moment où tous les cofondateurs de la société ont atteint l'âge de 65 ans, la totalité des actions à droit de vote subalterne de catégorie B de la société a été automatiquement convertie en actions à droit de vote multiple de catégorie A sur une base de une pour une. Suite à la conversion automatique, seules les actions à droit de vote multiple de catégorie A de la société sont négociées à la Bourse de Toronto et l'ensemble des régimes de rémunération et d'autres paiements fondés sur des actions de la société (note 27) couvrent les actions à droit de vote multiple de catégorie A.

Émises et en circulation

Les modifications survenues quant au nombre d'actions sont les suivantes :

	2022	2021
Actions à droit de vote multiple de catégorie A (en millions d'actions)		
Solde au début de l'exercice	253,8	253,8
Conversion en actions de catégorie B	(4,8)	—
Conversion automatique des actions de catégorie B	813,0	—
Rachats d'actions ^(a)	(29,1)	—
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 032,9</u>	<u>253,8</u>
Actions à droit de vote subalterne de catégorie B (en millions d'actions)		
Solde au début de l'exercice	825,8	858,9
Émission résultant de la conversion d'actions de catégorie A	4,8	—
Rachats d'actions ^(a)	(17,7)	(33,3)
Émissions d'actions découlant de la levée d'options d'achat d'actions	0,1	0,2
Conversion automatique en actions de catégorie A	(813,0)	—
Solde à la fin de l'exercice	<u>—</u>	<u>825,8</u>
Émises et en circulation	<u>1 032,9</u>	<u>1 079,6</u>

(a) Régime de rachat d'actions

Le 21 avril 2021, la Bourse de Toronto a approuvé la mise en place d'un régime de rachat d'actions (le « Régime »), qui est entré en vigueur le 26 avril 2021. Le Régime permettait initialement à la société de racheter jusqu'à 32 056 988 actions, représentant 4,0 % des actions à droit de vote subalterne de catégorie B détenues dans le public au 19 avril 2021 (« Actions détenues dans le public »). Le 31 janvier 2022, la Bourse de Toronto a approuvé la modification du Régime de la société afin d'accroître le nombre maximal d'actions qui peuvent être rachetées à 46 806 328 actions, ou 5,8 % des Actions détenues dans le public. La période de rachat d'actions devait se terminer au plus tard le 25 avril 2022.

Au cours de l'exercice terminé le 24 avril 2022, la société a atteint la limite de rachats autorisée par le Régime en rachetant 46 806 328 actions (33 336 141 actions dans le cadre du précédent régime de rachat d'actions pour l'exercice terminé le 25 avril 2021). Ces rachats ont été conclus pour un montant de 1 882,1 \$ (1 063,6 \$ dans le cadre du précédent régime de rachat d'actions pour l'exercice terminé le 25 avril 2021), dont 56,7 \$ est inclus au poste Créiteurs et charges à payer au 24 avril 2022 (16,9 \$ au 25 avril 2021) en lien avec 1 255 512 actions qui avaient été rachetées et étaient en cours d'annulation (503 319 actions au 25 avril 2021). Au cours de l'exercice 2022 et sous le Régime, 6 351 895 actions à droit de vote subalterne de catégorie B ont été rachetées, pour un montant de 238,5 \$, de Développements Orano inc., une société contrôlée par M. Alain Bouchard, fondateur de la société et président exécutif de son conseil d'administration, ce qui constitue une transaction entre parties liées.

Le 22 avril 2022, la Bourse de Toronto a approuvé le renouvellement du Régime de la société, qui l'autorise à racheter un maximum de 79 703 614 actions, représentant 10,0 % des actions de la société détenues dans le public au 20 avril 2022. Le renouvellement est entré en vigueur le 26 avril 2022 et se terminera au plus tard le 25 avril 2023. Subséquemment à la fin de l'exercice terminé le 24 avril 2022 et dans le cadre du Régime renouvelé, la société a racheté 9 764 000 actions pour un montant de 429,2 \$.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Lorsque des rachats ont lieu, le nombre d'actions en circulation est réduit et la participation proportionnelle de tous les actionnaires restants dans le capital-actions de la société est augmentée au prorata. Toutes les actions rachetées en vertu du régime de rachat d'actions seront annulées. Un régime de rachat de titres automatique, qui a préalablement été approuvé par la Bourse de Toronto lors de l'approbation du renouvellement du Régime, est également en place et pourrait permettre à un courtier désigné de procéder au rachat d'actions de la société, en son nom, selon des paramètres qui auront été établis par la société.

27. RÉGIME DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La société possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 101 352 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions de la société.

Les options d'achat d'actions, d'une durée maximale de 10 ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action de la société au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions. Afin de permettre aux détenteurs de lever leurs options sans décaissement, le régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions leur permet de recevoir un nombre d'actions égal à la différence entre le nombre total d'actions sous-jacentes aux options levées et le nombre d'actions suffisant pour régler le prix de levée des options sur une base brute ou nette.

Un sommaire de la situation au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021 du régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

(en milliers, sauf indication contraire)	2022		2021	
	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En circulation au début de l'exercice	3 267,5	25,45	3 319,5	22,44
Émises	286,2	42,03	219,8	43,20
Levées	(130,0)	7,93	(271,8)	3,09
En circulation à la fin de l'exercice	<u>3 423,7</u>	<u>27,50</u>	<u>3 267,5</u>	25,45
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	<u>2 909,5</u>	<u>25,59</u>	<u>2 753,3</u>	23,04

Pour les options levées au cours de 2022, le prix moyen pondéré à la date d'exercice était de 48,01 \$ CA (41,68 \$ CA en 2021).

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et pouvant être levées au 24 avril 2022 :

(en milliers, sauf indication contraire)	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation au 24 avril 2022	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options d'achat d'actions pouvant être levées au 24 avril 2022	Prix d'exercice moyen pondéré
			\$ CA		\$ CA
Fourchette des prix d'exercice					
2 – 30	2 040,5	2,83	20,97	2 040,5	20,97
30 – 58	1 383,2	7,08	37,13	869,0	36,42
	<u>3 423,7</u>			<u>2 909,5</u>	

Pour 2022, le coût de rémunération comptabilisé aux résultats consolidés s'élève à 2,8 \$ (2,5 \$ en 2021).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Régime d'unités d'actions différées

La société a un régime d'UAD à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'UAD. Certains employés clés sélectionnés sont également autorisés à recevoir une partie de leur rémunération annuelle sous forme d'UAD. Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action de la société. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration ou lors de la cessation d'emploi, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, sous forme d'espèces en fonction du cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date du paiement. Les UAD sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur de marché de l'action de la société. Au 24 avril 2022, la société avait un total de 471 589 UAD en circulation (403 236 au 25 avril 2021) et un passif lié à ce régime de 21,2 \$ (13,6 \$ au 25 avril 2021) était comptabilisé dans les Crédits reportés et autres éléments de passifs. L'exposition au risque de prix des actions de la société est gérée au moyen de dépôts indexés liés aux unités d'actions (note 30). Pour 2022, le coût de rémunération a été de 4,1 \$ (3,0 \$ en 2021).

Régime d'unité d'action

La société a un régime d'unité d'action permettant au conseil d'administration, par le biais de son comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, d'octroyer des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et des unités d'actions de négociation restreinte (« UANR ») aux dirigeants et à certains employés clés de la société (les « participants »). Une unité d'action est une unité nominale, ayant une valeur basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de l'action de la société à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant immédiatement la date d'octroi et elle donne l'opportunité aux participants de recevoir une rémunération en espèces. Chaque UAR octroyée est acquise à la fin d'une période de performance de trois ans en fonction, notamment, de l'atteinte d'objectifs de performance de la société, basés sur des points de références internes et externes. Chaque UANR octroyée est acquise à la fin d'une période de performance de trois ans. Les unités d'actions sont antidilutives puisqu'elles sont payables uniquement en espèces.

Un sommaire de la situation au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021 du régime d'unité d'action de la société et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous en nombre d'unités :

(en milliers d'unités)	2022	2021
En circulation au début de l'exercice	1 525,0	1 547,6
Émises	521,0	530,7
Payées	(446,7)	(396,7)
Annulées	(147,1)	(156,6)
En circulation à la fin de l'exercice	1 452,2	1 525,0

Au 24 avril 2022, un passif relié à ce régime d'attribution d'unité d'action de 18,7 \$ a été comptabilisé dans les Crédeurs et charges à payer (13,4 \$ au 25 avril 2021) et un passif de 21,6 \$ a été comptabilisé dans les Crédits reportés et autres éléments de passifs (15,7 \$ au 25 avril 2021). Le risque de prix de ce passif est également géré à l'aide de dépôts indexés liés aux unités d'actions (note 30). Pour 2022, le coût de rémunération a été de 16,7 \$ (13,4 \$ pour 2021).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

28. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Redressements cumulés des conversions de devises ^{(a)(c)}	Couverture de l'investissement net ^(a)	Couverture de flux de trésorerie ^(a)	Cumul des gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s ^(b)	Placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des AERG ^(b)	Cumul des autres éléments du résultat global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 24 avril 2022						
Solde au début de l'exercice	(257,8)	(280,6)	(8,9)	15,9	0,3	(531,1)
Autres éléments du résultat global	(264,7)	(11,8)	30,1	17,2	11,2	(218,0)
Solde à la fin de l'exercice	(522,5)	(292,4)	21,2	33,1	11,5	(749,1)
Exercice terminé le 25 avril 2021						
Solde au début de l'exercice	(764,9)	(451,0)	(3,7)	(27,3)	(14,0)	(1 260,9)
Autres éléments du résultat global	507,1	170,4	(5,2)	43,2	20,6	736,1
Transfert du gain réalisé sur des placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des AERG	—	—	—	—	(6,3)	(6,3)
Solde à la fin de l'exercice	(257,8)	(280,6)	(8,9)	15,9	0,3	(531,1)

(a) Peuvent être reclassés subséquentement aux résultats.

(b) Ne seront jamais reclassés aux résultats.

(c) Pour l'exercice terminé le 24 avril 2022, comprend un ajustement de reclassement de 10,5 \$ lié à la déconsolidation des filiales russes de la société (note 5).

29. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La société a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations définies et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés.

Régime à prestations définies

La société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année.

La société a des régimes à prestations définies au Canada, aux États-Unis, en Norvège, en Suède, en Irlande et à Hong Kong RAS. Ces régimes prévoient des prestations sur la base des salaires moyens de fin de carrière, ou en considération des années où le salaire a été le plus élevé, et du nombre d'années de service. La société effectue les évaluations actuarielles des régimes de retraite aux fins de la capitalisation tous les un à trois ans.

Certains régimes prévoient une indexation des rentes en fonction de l'indice des prix à la consommation alors que la majorité ne prévoit pas de tels ajustements. La majorité des paiements sont effectués par les administrateurs des régimes qui gèrent les fonds des régimes capitalisés. Toutefois, la société effectue les paiements de prestations pour les régimes non capitalisés lorsque les conditions donnant droit aux prestations sont atteintes. Les actifs détenus par les administrateurs des régimes ainsi que les relations entre ces derniers et la société sont régis par les règles et pratiques de chaque pays. La responsabilité de la gouvernance des régimes, des décisions d'investissement et des paiements de cotisations incombent aux comités de retraite et à la société.

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2022	2021
	\$	\$
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes capitalisés	(116,3)	(144,3)
Juste valeur des actifs des régimes	187,6	209,1
Situation de capitalisation nette de régimes capitalisés – surplus net	71,3	64,8
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les régimes non capitalisés	(88,6)	(99,9)
Passif net au titre des prestations définies	(17,3)	(35,1)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Au 24 avril 2022, l'actif au titre des prestations définies de 68,5 \$ (63,0 \$ au 25 avril 2021) est inclus dans les Autres actifs et le Passif au titre des prestations définies de 85,8 \$ (98,1 \$ au 25 avril 2021) est présenté séparément dans les bilans consolidés.

L'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes sont répartis de la façon suivante dans les différents pays:

	Canada	Norvège	Suède	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
2022					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(49,7)	(31,6)	(98,1)	(25,5)	(204,9)
Juste valeur des actifs des régimes	19,2	2,0	166,4	—	187,6
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(30,5)	(29,6)	68,3	(25,5)	(17,3)
2021					
Valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies	(60,5)	(31,6)	(121,8)	(30,3)	(244,2)
Juste valeur des actifs des régimes	22,5	2,1	184,5	—	209,1
Situation de capitalisation nette – (déficit) surplus	(38,0)	(29,5)	62,7	(30,3)	(35,1)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprenaient :

	2022				2021			
	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes	Cotés	Non cotés	Total	Allocation des actifs des régimes
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,2	—	0,2	0,1	—	—	—	0,0
Instruments de capitaux propres	106,4	—	106,4	56,7	118,0	—	118,0	56,4
Titres de créance								
de gouvernements	71,9	—	71,9	38,3	81,1	—	81,1	38,8
de sociétés	4,9	0,3	5,2	2,8	5,6	0,4	6,0	2,9
Immobilier	0,3	0,3	0,6	0,3	—	0,3	0,3	0,1
Autres actifs	3,3	—	3,3	1,8	3,7	—	3,7	1,8
Total	187,0	0,6	187,6	100,0	208,4	0,7	209,1	100,0

La charge de la société pour les services rendus, déduction faite des cotisations des employés et des gains de compression, pour l'exercice 2022, s'élève à 2,8 \$ (2,7 \$ pour 2021).

Le montant comptabilisé dans les AERG pour l'exercice est déterminé comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Pertes découlant de changements dans les hypothèses démographiques	5,3	—
Gains découlant de changements dans les hypothèses financières	(28,7)	(21,9)
Pertes (gains) liés à l'expérience	1,3	(8,3)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	(0,1)	(24,4)
Gains nets comptabilisés aux AERG	(22,2)	(54,6)

La société prévoit verser une cotisation de 3,2 \$ dans les régimes à prestations définies au cours du prochain exercice.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère comme les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

	2022				2021			
	Canada	Norvège	Suède	Autres	Canada	Norvège	Suède	Autres
	%	%	%	%	%	%	%	%
Taux d'actualisation	4,9	2,8	3,0	3,6	3,2	2,3	2,0	2,4
Taux de croissance de la rémunération	3,3	2,8	3,3	2,4	3,0	2,3	2,8	2,2
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	2,3	0,5	2,3	2,2	2,0	0,5	1,8	1,9
Taux de croissance prévu du montant de sécurité sociale de base (<i>G-amount</i>)	—	2,5	3,3	—	—	2,0	2,8	—

La société utilise les tables de mortalité fournies par les autorités réglementaires et les regroupements d'actuaire propres à chacun des pays. Le montant de sécurité sociale de base (*G-amount*) est le taux de croissance prévu des rentes payables par le gouvernement. Dans certains pays européens, la société est responsable de combler la différence entre les montants que les retraités reçoivent de l'État et la pension admissible en fonction de leur salaire au moment de la retraite.

La durée moyenne prévue de l'obligation au titre des prestations définies de la société est de 20 ans.

La sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies à un changement apporté aux hypothèses actuarielles significatives est la suivante :

	Changement d'hypothèses	Augmentation de l'hypothèse	Diminution de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0,5 %	Réduction de 9,6 %	Augmentation de 10,6 %
Taux de croissance de la rémunération	0,5 %	Augmentation de 2,2 %	Réduction de 2,0 %
Taux de croissance prévu des prestations de retraite	0,5 %	Augmentation de 7,6 %	Réduction de 7,2 %
Augmentation de l'espérance de vie	1 an	Augmentation de 4,2 %	-

La précédente analyse de sensibilité a été effectuée en prenant pour hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes. Cela n'est pas représentatif de la réalité, puisque certaines hypothèses pourraient être corrélées entre elles. La méthode de calcul utilisée dans la précédente analyse de sensibilité est la même que la méthode utilisée pour calculer le passif au titre des prestations définies enregistré aux bilans consolidés.

En Europe, il incombe à la société de cotiser à ses régimes capitalisés, le cas échéant. La société contribue à ces régimes sauf lorsqu'ils sont surcapitalisés. Pour les régimes capitalisés qui présentent un déficit, la société effectue actuellement les paiements sur la base des recommandations des actuaires et de la réglementation applicable. La société s'est engagée à effectuer des paiements spéciaux au cours des prochaines années afin d'éliminer ce déficit. Ces contributions n'ont pas d'effet significatif sur les flux de trésorerie de la société. La société n'a aucun régime capitalisé aux États-Unis.

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la société au titre de ses régimes à cotisations déterminées et de régimes obligatoires gouvernementaux pour l'exercice 2022 s'élève à 153,9 \$ (142,4 \$ pour 2021).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La société offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce régime s'élèvent à 78,1 \$ au 24 avril 2022 (72,5 \$ au 25 avril 2021) et sont incluses dans les Crédits reportés et autres éléments de passif. Les actifs de ce régime sont détenus dans une fiducie et sont soumis aux réclamations des créanciers généraux de la société en vertu des lois fédérales ainsi que des lois des États en cas d'insolvabilité, donc la fiducie se qualifie à titre de fiducie de Rabbi pour les fins de l'impôt sur les bénéficiaires. Les actifs du régime sont composés principalement de fonds communs de placement et sont classés en tant que placements mesurés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs à l'égard de ce régime s'élèvent à 79,5 \$ au 24 avril 2022 (71,9 \$ au 25 avril 2021) et sont inclus dans les Autres actifs (note 19).

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

30. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU CAPITAL

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la société l'exposent à une variété de risques financiers : risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit, risque de liquidité et risque de prix. La société utilise des swaps de taux d'intérêt et multidevises afin de couvrir son risque de change lié à son investissement net dans ses opérations aux États-Unis. La société utilise également à l'occasion des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé afin de couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre ainsi que des swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable afin de couvrir les taux d'intérêt associés à ses titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La gestion des risques financiers de la société est principalement contrôlée par son département de trésorerie ainsi que son groupe d'approvisionnement en carburant pour le transport routier et autres combustibles fossiles sous des politiques ayant été approuvées par le conseil d'administration. Les groupes qui contrôlent ces risques identifient, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités opérationnelles de la société. Le conseil d'administration fournit des principes écrits sur la gestion du risque dans son ensemble, ainsi que des politiques couvrant des secteurs plus spécifiques, tel que le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'usage d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, l'investissement des surplus de liquidités ainsi que la gestion du capital.

Risque de change

Une grande partie des revenus et des dépenses consolidés de la société sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La société est aussi exposée au risque de change lié à sa trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, sa dette à long terme libellée en dollars américains, à ses billets de premier rang non garantis libellés en couronnes norvégiennes et en euros et aux swaps de taux d'intérêt et multidevises, dont une portion est désignée comme couverture d'investissement net dans ses opérations aux États-Unis, en Norvège, au Danemark, dans les pays baltes et en Irlande. Puisque la société utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, une partie de ces impacts est compensée par la conversion des états financiers consolidés libellés en dollars canadiens vers le dollar américain. Au 24 avril 2022, en ce qui concerne la dette à long terme libellée en dollars américains, en couronnes norvégiennes et en euros ainsi que les swaps de taux d'intérêt et multidevises qui sont désignés comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères, une variation dans ces devises serait contrebalancée par des montants équivalents des investissements nets couverts aux AERG. En ce qui concerne la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives, au 24 avril 2022 et avec toutes autres variables demeurant constantes, une variation hypothétique de 5,0 % des diverses devises autres que les monnaies fonctionnelles respectives aurait eu un impact net de 61,8 \$ sur le Bénéfice net, lequel serait partiellement contrebalancé par un impact net de 50,0 \$ provenant de la portion de ses dettes à long terme libellées en dollars américains non désignée comme instruments de couverture de l'investissement net dans ses opérations étrangères.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme à taux fixe de la société est exposée au risque de variation de leur juste valeur créée par les variations de taux d'intérêt. Au 24 avril 2022, la société ne détenait aucun instrument dérivé pour atténuer une partie de ce risque, mais la société conclue, de temps à autre, des contrats de swaps de taux d'intérêt fixe-à-variable pour couvrir partiellement le risque de juste valeur des taux d'intérêt lié aux titres de créance à taux d'intérêt fixe.

La société est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les variations de taux d'intérêt lorsque sa dette à long terme contient des soldes à taux variables. Au 24 avril 2022, la société ne détenait aucun instrument financier dérivé afin de mitiger ce risque. La société analyse le risque de liquidité sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la société calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur ses frais financiers. Basé sur les soldes des dettes à long terme à taux variables au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021, l'incidence sur les frais financiers nets de l'exercice d'une variation parallèle de 1,0 % dans la courbe des taux d'intérêt n'aurait pas été significative.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société est aussi exposée au risque de variation des flux de trésorerie découlant des variations de taux d'intérêt des futures émissions de titres de créance. Pour atténuer ce risque, la société conclut de temps à autre des accords de fixation de taux d'intérêt et/ou des swaps de taux d'intérêt à départ différé pour couvrir les taux d'intérêt des titres de créance qu'elle prévoit émettre (note 22). Au 24 avril 2022, une augmentation de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence favorable de 41,5 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé, tandis qu'une diminution de 1,0 % de la courbe des taux d'intérêt aurait eu une incidence défavorable de 45,5 \$ sur la juste valeur des swaps de taux d'intérêt à départ différé.

Risque de crédit

La société assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, de l'investissement dans des contrats de sous-location, des billets à recevoir, des dépôts, des dépôts indexés et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur est favorable à la société.

Les éléments-clés de l'approche de gestion du risque de crédit de la société comprennent les politiques de risque de crédit, les mandats de crédit, un processus d'évaluation de crédit interne, les outils d'atténuation des risques de crédit et de surveillance et de gestion du risque de crédit continues. Avant de conclure des transactions avec de nouvelles contreparties, la politique de crédit de la société exige que les contreparties soient formellement identifiées, approuvées et que des cotes de crédit internes ainsi que des limites d'exposition leur soient attribuées. Une fois établies, les contreparties sont réévaluées en fonction de la politique et surveillées sur une base régulière. Les évaluations du risque des contreparties sont basées sur une analyse quantitative et qualitative d'états financiers récents, lorsque disponibles, et autres informations pertinentes. En outre, la société évalue la performance passée de paiement, la taille des contreparties et la diversification de l'entreprise et le risque inhérent de l'industrie. La société surveille les soldes et les expositions individuelles en les comparant aux limites établies sur une base régulière.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir relié aux opérations des magasins d'accommodation et aux dépôts indexés sur les matières premières est limité étant donné la nature des activités de la société et les mesures prises dans la gestion du risque de crédit de ses contreparties. Au 24 avril 2022, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et le montant à risque lié correspondait à leur valeur comptable.

La société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en transigeant seulement avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit faible ou minimal. Au 24 avril 2022, le montant à risque lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable en plus du risque de crédit relié aux cartes de crédit Circle K / MasterCard décrit ci-après.

Dans certains marchés européens, les clients peuvent régler leurs achats effectués aux différents points de vente de la société ou chez tout autre marchand par l'utilisation d'une carte de crédit Circle K / MasterCard. La société a conclu des accords en vertu desquels les risques et avantages liés aux cartes de crédit, tels que les revenus d'honoraires, les frais d'administration et les pertes de crédit, sont partagés entre la société et les banques émettrices. Les soldes sont facturés aux clients mensuellement. L'exposition de la société au 24 avril 2022 consiste à des créances de 113,6 \$ dont 44,9 \$ porte intérêts. Ces créances des détenteurs de cartes ne sont pas comptabilisées dans le bilan consolidé de la société. Pour l'exercice 2022, les pertes comptabilisées en charges n'étaient pas significatives. À la lumière d'évaluations de crédit précises ainsi que d'une surveillance continue des soldes, la société estime que les créances ne représentent pas un risque significatif. Les revenus et les risques liés à ces accords avec les banques sont signalés et comptabilisés sur une base mensuelle et réglés à tous les quatre mois.

La société est exposée au risque de crédit provenant de dépôts indexés liés aux unités d'actions et des instruments financiers dérivés lorsque leur juste valeur ouverte est favorable à la société. En conformité avec sa politique de gestion des risques, afin de réduire ce risque, la société a conclu ces instruments financiers avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société puisse éprouver des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et aux obligations locatives. La société est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer, de ses obligations locatives et les sorties associées avec des instruments financiers dérivés. La société tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation et des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit.

De façon régulière, la société analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour respecter ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers et des intérêts qui y sont reliés au 24 avril 2022 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés⁽¹⁾						
Créditeurs et charges à payer⁽²⁾	4 360,8	4 360,8	4 360,8	—	—	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains	3 967,5	6 554,3	143,7	143,7	431,1	5 835,8
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens	1 102,5	1 216,2	36,8	36,8	1 142,6	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros	809,1	887,3	15,2	15,2	856,9	—
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes	75,7	87,0	2,9	2,9	81,2	—
Autres dettes	10,2	11,0	2,1	0,6	3,8	4,5
Dettes à long terme	5 965,0	8 755,8	200,7	199,2	2 515,6	5 840,3
Obligations locatives - Échéances contractuelles actuelles ⁽³⁾	3 476,2	2 577,2	493,7	439,6	855,2	788,7
Obligations locatives - Options de renouvellement futures ⁽³⁾		1 562,3	4,3	27,4	261,8	1 268,8
Obligations locatives	3 476,2	4 139,5	498,0	467,0	1 117,0	2 057,5
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à payer⁽¹⁾	34,1	1 249,3	40,1	40,1	1 169,1	—
Swaps de taux d'intérêt et multidevises à recevoir⁽¹⁾		(1 216,2)	(36,8)	(36,8)	(1 142,6)	—
	13 836,1	17 289,2	5 062,8	669,5	3 659,1	7 897,8

(1) Basé sur les taux du marché, au 24 avril 2022, pour les soldes pour lesquels la monnaie sous-jacente diffère de la monnaie de présentation de la société et pour les soldes portant intérêts à taux variables.

(2) Exclut les crédits reportés ainsi que les créditeurs et charges à payer statutaires tels que les taxes à la consommation, les taxes d'accise et les taxes foncières.

(3) Inclut les obligations locatives classées comme passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente au 24 avril 2022.

Risque de prix

Les ventes de produits pétroliers raffinés de la société, qui incluent le carburant pour le transport routier et l'énergie pour les moteurs stationnaires, représentent une part significative de son bénéfice d'exploitation. En conséquence, son activité, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie sont affectés par les variations des prix de ces produits. La société cherche à transmettre toute modification des prix d'achat à ses clients en ajustant les prix de vente pour refléter les changements dans le prix de ces produits. Le délai entre un changement des prix des produits pétroliers raffinés et un changement des prix des carburants vendus par la société peut avoir un effet sur le bénéfice d'exploitation des ventes de ces produits. À l'occasion, en fonction des calendriers d'achat ainsi que de l'évaluation des risques de prix, la société conclut des ententes visant des instruments dérivés sur les matières premières pour réduire une partie de ce risque à l'égard de ses ventes et de ses achats de carburant pour le transport routier, autres combustibles fossiles et dépôts indexés sur les matières premières. La comptabilité de couverture n'a été appliquée pour aucun de ces instruments dérivés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La société est exposée à un risque de prix attribuable à l'obligation liée à son régime d'attribution d'unités d'actions ainsi qu'à l'obligation liée à son régime d'UAD, puisque ces passifs ont une valeur qui fluctue partiellement en fonction de la juste valeur de marché des actions de la société. Afin de réduire ce risque, cette dernière a conclu des dépôts indexés liés aux unités d'actions avec une institution financière de première qualité avec un indice sous-jacent représentant des actions de la société qui est comptabilisé à la juste valeur de marché dans les Autres actifs et Débiteurs aux bilans consolidés. Au 24 avril 2022, le nominal des dépôts indexés lié aux unités d'actions était de 1 863 546 actions. Les dépôts indexés liés aux unités d'actions sont ajustés, au besoin, pour refléter les nouvelles attributions, les ajustements, les conditions de performance attendues et les règlements sur les unités d'actions ou les UAD. Au 24 avril 2022, l'incidence sur le bénéfice net ou les capitaux propres d'une variation de 5,0 % de la valeur du cours de l'action de la société n'aurait pas été significative.

Échéances des instruments financiers dérivés

Le tableau ci-dessous présente les échéances du notionnel en principal ou en quantité nette en circulation lié aux instruments financiers dérivés de la société comptabilisés aux bilans consolidés au 24 avril 2022 :

	Moins d'un an	Entre un et quatre ans
Swaps de taux d'intérêt et multidevises (en millions de dollars américains)	—	1 127,2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé (en millions de dollars américains)	—	550,0
Options de vente de devises (en millions de dollars américains)	100,0	—
Options d'achat de devises (en millions de dollars américains)	100,0	—
Contrats à terme sur carburant - essence (en millions de gallons) ⁽¹⁾	26,2	—
Swaps sur carburant - essence (en tonnes métriques) ⁽²⁾	76 000	—
Swaps sur carburant - diesel (en tonnes métriques) ⁽²⁾	311 500	—
Swaps sur carburant - carburant pour le secteur de l'aviation (en tonnes métriques) ⁽²⁾	20 000	—

(1) Au 24 avril 2022, la société avait une position nette courte afin de réduire son exposition aux prix du carburant.

(2) Au 24 avril 2022, la position nette de la société était de payer le prix variable et de recevoir le prix fixe pour chacun des produits. Les obligations de la société face à certains de ses swaps sur carburant est de payer le prix variable et de recevoir le prix fixe, alors qu'elles sont de payer le prix fixe et de recevoir le prix variable pour d'autres.

Juste valeur

La juste valeur des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit ainsi que des créditeurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné leur échéance rapprochée.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les évaluations à la juste valeur sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

La juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers, les méthodes et les hypothèses utilisées pour les déterminer ainsi que leur hiérarchie des évaluations à la juste valeur s'établissent comme suit :

Instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative au		Classification aux bilans consolidés	Méthodes et hypothèses utilisées	Hiérarchie des justes valeurs
	24 avril 2022	25 avril 2021			
	\$	\$			
Dépôts indexés liés aux unités d'actions à court terme	22,4	18,4	Débiteurs	Juste valeur de marché des actions de catégorie A de la société	Niveau 2
Dépôts indexés liés aux unités d'actions à long terme	62,0	43,5	Autres actifs		
Swaps de taux d'intérêt et multidevises	(34,1)	(79,6)	Autres passifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Placements en instruments de capitaux propres	166,1	29,2	Autres actifs financiers à long terme	Prix cotés non rajustés	Niveau 1
Placements en instruments de capitaux propres	66,9	6,0	Autres actifs financiers à long terme	Transactions récentes	Niveau 3
Placements dans d'autres actifs financiers	14,4	—	Autres actifs financiers à long terme	Transactions récentes	Niveau 3
Dépôts indexés sur les matières premières	23,1	9,7	Autres actifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps sur carburant	(82,7)	(18,7)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Swaps de taux d'intérêt à départ différé	23,4	—	Autres actifs financiers à long terme	Prix de marché	Niveau 2
Options d'achat et de vente de devises	(2,5)	—	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2
Accords de fixation de taux d'intérêt	—	(7,9)	Autres passifs financiers à court terme	Prix de marché	Niveau 2

Le tableau ci-dessous indique les montants relatifs aux placements en instruments de capitaux propres (niveau 3) et placements dans d'autres actifs financiers (niveau 3) présentés aux bilans consolidés :

	Juste valeur estimative	
	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	6,0	—
Achats	48,5	6,0
Gain reconnu aux Autres éléments financiers ⁽¹⁾	26,8	—
Solde à la fin de l'exercice	81,3	6,0

(1) Relié à des instruments financiers toujours détenus par la société au 24 avril 2022.

Les évaluations de ces instruments financiers étaient principalement basées sur les prix d'instruments financiers similaires découlant de récents investissements privés plus importants auxquels la société a participé, qui représentent des données d'entrée observables. La sensibilité aux données d'entrée non observables n'était donc pas réputée avoir un impact significatif sur leur juste valeur estimative au 24 avril 2022 compte tenu du peu d'hypothèses sous-jacentes utilisées.

De plus, l'information sur l'évaluation des débetures convertibles et bons de souscription d'actions ordinaires dans Fire & Flower est présentée à la note 6.

La société effectue les évaluations requises pour les fins de divulgations financières de ses instruments financiers, incluant les justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3. Les changements de justes valeurs de niveau 2 et de niveau 3 sont analysés par la société à chacune des périodes de publication et des rapports expliquant les causes des mouvements des justes valeurs sont présentés à la direction de la société.

Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

Le tableau qui suit présente la juste valeur, qui repose sur des prix cotés non rajustés (niveau 1) ou sur des données observables sur le marché (niveau 2), et la valeur comptable des billets de premier rang non garantis qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés :

	2022		2021	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars américains (niveau 2)	3 967,5	3 561,5	4 002,9	4 257,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en dollars canadiens (niveau 1)	1 102,5	1 089,6	1 319,1	1 406,3
Billets de premier rang non garantis, libellés en euros (niveau 2)	809,1	794,4	902,0	966,8
Billets de premier rang non garantis, libellés en couronnes norvégiennes (niveau 2)	75,7	76,2	80,8	88,2

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

Gestion du capital

L'objectif de la société, en ce qui a trait à la gestion du capital, est d'assurer sa continuité d'exploitation en vue d'offrir un rendement aux actionnaires ainsi que d'optimiser sa structure de capital afin d'en réduire le coût. Le capital de la société est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette portant intérêt, qui est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme ainsi que des obligations locatives, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la société peut émettre de nouvelles actions, racheter ses actions, disposer d'actifs moins performants dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires (notes 21 et 26).

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la société tient compte de la valeur économique de ses régimes d'options d'achat d'actions, d'unités d'actions et d'UAD (note 27).

La société fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties.

En date des bilans consolidés, le ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale s'est établi comme suit :

	2022	2021
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme et portion à court terme des obligations locatives	426,8	1 526,7
Dette et obligations locatives à long terme	9 013,1	8 075,3
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 143,9	3 015,8
Dette nette portant intérêts	7 296,0	6 586,2
Capitaux propres	12 437,6	12 180,9
Dette nette portant intérêts	7 296,0	6 586,2
Capitalisation totale	19 733,6	18 767,1
Ratio de dette nette portant intérêts sur capitalisation totale	37,0 %	35,1 %

En vertu de sa facilité de crédit d'exploitation à terme renouvelable non garantie, la société doit respecter certains ratios financiers sur une base consolidée :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre trimestres les plus récents; et
- Un ratio de couverture des intérêts qui représente le ratio du BAIIA pour les quatre trimestres les plus récents sur le total des intérêts déboursés pour la même période.

La société fait un suivi continu de ces ratios et était en conformité avec ces clauses restrictives au 24 avril 2022 et au 25 avril 2021. La société n'est soumise à aucune exigence externe significative concernant son capital.

31. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Engagements d'achats

La société a conclu diverses ententes d'achat de biens immobiliers et ententes d'achat de produits qui l'obligent à acheter annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Un manquement à ces exigences minimales pourrait entraîner une résiliation des contrats, une pénalité financière pour les volumes manquants, un changement du prix des produits, le paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et le remboursement d'une portion des rabais reçus. Historiquement, la société a généralement excédé ces exigences minimales et ne s'attend pas à ce que de potentiels non-respects de ces exigences dans un avenir prévisible puissent conduire à la matérialisation de l'un des résultats mentionnés ci-dessus.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

32. ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la société fait l'objet de réclamations et de litiges. La société n'a aucune raison de croire que le règlement de ces questions puisse avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Garanties

La société a transféré un certain nombre de contrats de location de locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, qui assume la responsabilité primaire, la société conserve la responsabilité secondaire envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Au 24 avril 2022, le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 29,0 \$ et leur juste valeur est non significative. Historiquement, la société n'a versé aucune somme importante aux termes de tels contrats et ne s'attend pas à devoir en verser dans un avenir prévisible.

La société émet également différentes formes de cautionnements, incluant des cautionnements financiers de baux automobiles et pour le compte de détaillants en Suède. Les paiements maximums futurs non actualisés relatif à ces cautionnements totalisent 18,0 \$ et la valeur comptable et la juste valeur des engagements en vertu de cautionnements comptabilisées au bilan consolidé au 24 avril 2022 étaient non significatives.

33. INFORMATION SECTORIELLE

La société exploite des magasins d'accommodation aux États-Unis, en Europe, en Asie, qui est présentée sous Europe et autres régions, et au Canada. Elle exerce ses activités dans un seul secteur isolable, soit la vente de produits de consommation immédiate, de carburant pour le transport routier et d'autres produits, principalement par l'entremise de magasins corporatifs ou de franchises. L'exploitation de sa chaîne de magasins d'accommodation se fait sous différentes bannières, dont Circle K, Couche-Tard, Holiday et Ingo. Les revenus tirés de clients externes proviennent principalement de trois catégories, soit les marchandises et les services, le carburant pour le transport routier et les autres revenus.

Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les principales catégories de revenus ainsi que de l'information d'ordre géographique :

	2022				2021			
	États-Unis	Europe et autres régions	Canada	Total	États-Unis	Europe et autres régions ^(c)	Canada	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus tirés de clients externes^(a)								
Marchandises et services	11 593,2	2 429,1	2 581,5	16 603,8	11 489,9	1 830,8	2 552,3	15 873,0
Carburant pour le transport routier	30 115,0	9 892,0	5 344,4	45 351,4	19 594,7	6 295,3	3 515,3	29 405,3
Autres	46,2	785,6	22,9	854,7	44,3	419,3	18,2	481,8
	41 754,4	13 106,7	7 948,8	62 809,9	31 128,9	8 545,4	6 085,8	45 760,1
Revenus tirés de clients externes moins Coûts des ventes, excluant amortissement et perte de valeur								
Marchandises et services	3 904,5	927,4	830,2	5 662,1	3 798,7	716,2	800,2	5 315,1
Carburant pour le transport routier	3 626,4	1 057,7	493,0	5 177,1	3 095,2	1 119,7	391,6	4 606,5
Autres	46,2	96,5	22,9	165,6	44,2	131,2	18,3	193,7
	7 577,1	2 081,6	1 346,1	11 004,8	6 938,1	1 967,1	1 210,1	10 115,3
Total de l'actif à long terme^(b)	14 393,4	4 249,8	2 905,9	21 549,1	13 272,5	4 651,2	2 889,4	20 813,1

(a) Les zones géographiques sont délimitées en fonction de l'endroit où la société génère les produits d'exploitation (l'endroit où se fait la vente) ainsi que de l'emplacement des actifs à long terme.

(b) Excluant les instruments financiers, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi.

(c) Les résultats des opérations en Asie sont inclus sous Europe et autres régions commençant le 21 décembre 2020.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés le 24 avril 2022 et le 25 avril 2021

(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions, ou sauf indication contraire)

34. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Dividendes

Lors de sa réunion du 28 juin 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 11,0 ¢ CA par action pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022 aux actionnaires inscrits le 8 juillet 2022 et a approuvé son paiement pour le 22 juillet 2022. Il s'agit d'un dividende déterminé au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.